



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

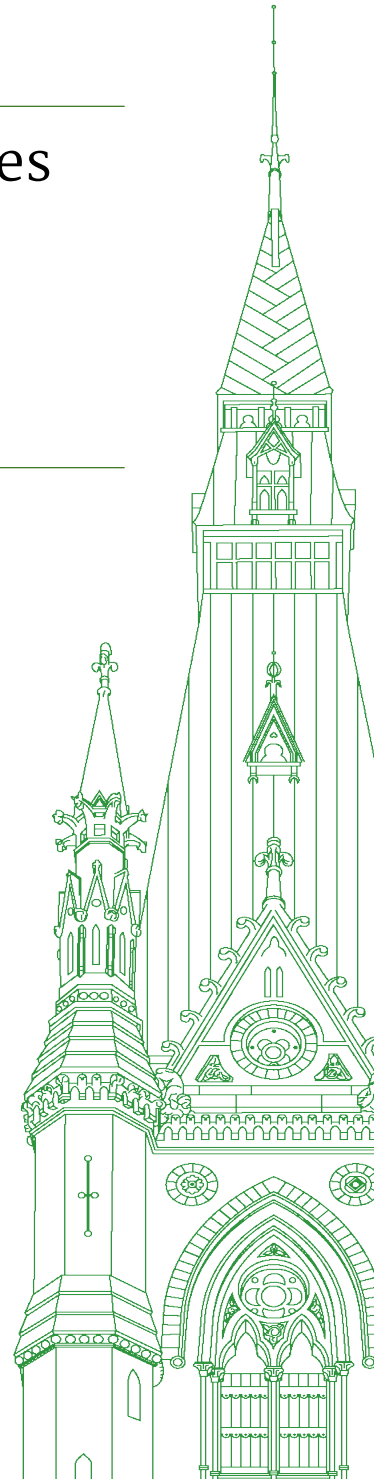
Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 030

Le vendredi 14 août 2020

Présidente : Mme Sherry Romanado



Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le vendredi 14 août 2020

• (1405)

[Traduction]

La présidente (Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.)): Bonjour à tous. La séance est ouverte.

Bienvenue à la 30^e séance du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes. Conformément à l'ordre de renvoi du samedi 11 avril, le Comité se réunit pour entendre des témoignages sur des questions liées à la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19. La réunion d'aujourd'hui se tient par vidéoconférence, et les délibérations seront disponibles sur le site Web de la Chambre des communes.

Je voudrais rappeler aux députés et aux témoins d'attendre que je les nomme avant de prendre la parole. Quand vous êtes prêts à parler, activez votre microphone, puis désactivez-le quand vous avez terminé. Quand vous parlez, articulez clairement et intelligiblement et tenez le microphone de vos écouteurs près de votre bouche, si vous utilisez des écouteurs, pour que les interprètes puissent faire leur travail. Il est également très important de vous assurer que vous êtes sur le canal de la langue appropriée, la langue dans laquelle vous vous exprimez. Par conséquent, si vous parlez anglais, assurez-vous d'être sur le canal anglais. Si vous parlez français, assurez-vous d'être sur le canal français.

Comme d'habitude, je brandirai le carton jaune lorsqu'il vous restera 30 secondes pour votre intervention, et le carton rouge lorsque votre temps de parole sera écoulé.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins.

[Français]

Nous recevons Mme Magda Fusaro, rectrice de l'Université du Québec à Montréal, et M. Denis Martel, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

[Traduction]

Nous allons entendre Ed McCauley, le président et vice-chancelier de l'Université de Calgary. Nous accueillons aussi Matt Ratto, de l'Université de Toronto, qui est professeur agrégé et titulaire de la chaire des Laboratoires universitaires Bell en interaction humain-machine. Nous accueillons également M. Philip Landon, le vice-président et chef de l'exploitation d'Universités Canada.

Chaque témoin aura cinq minutes pour faire son exposé, après quoi nous passerons aux questions.

Nous allons commencer par M. Ed McCauley, président et vice-chancelier de l'Université de Calgary.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Dr Ed McCauley (président et vice-chancelier, University of Calgary): Merci.

[Français]

Je remercie le Comité de me donner l'occasion de comparaître.

[Traduction]

Tous les aspects de nos sociétés ont été touchés par la COVID-19. Les établissements postsecondaires du pays ont réagi rapidement pour assurer la réussite des étudiants. À l'Université de Calgary, nous avons redirigé 30 000 étudiants vers l'enseignement à distance, nous avons rapatrié nos étudiants et nos universitaires qui étudient à l'étranger, nous avons veillé à ce que nos étudiants canadiens et étrangers soient en sécurité et, dans la mesure du possible, nous avons mis le télétravail en place pour plus de 5 000 professeurs et employés. Cela s'est fait en quelques jours. Nous avons mis en œuvre une décennie d'innovations en quelques semaines.

En même temps, notre établissement étant une grande université de recherche, notre corps professoral et nos étudiants ont participé à des programmes de recherche nationaux et internationaux pour comprendre la COVID-19 et réduire son impact sur notre santé et nos sociétés. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec tous les ordres de gouvernement pour éclairer la politique de santé publique. Nos entreprises dérivées se sont rapidement mobilisées pour fournir des produits indispensables pour lutter contre la transmission de la COVID-19. Nos étudiants, eux-mêmes touchés par la pandémie, se sont mobilisés pour soutenir la collectivité.

[Français]

Je suis très fier de la façon dont nos étudiants ont répondu aux exigences liées à la pandémie de la COVID-19. Ils se sont adaptés et, en plus, ils ont donné de leur temps à ceux se trouvant dans le besoin.

[Traduction]

Ils ont participé à la livraison de produits alimentaires pour ceux qui ne pouvaient pas sortir. Ils se sont portés volontaires pour effectuer le traçage des contacts pour le système provincial de soins de santé, et plus de 200 enseignants en formation ont offert gratuitement du tutorat en ligne personnalisé aux élèves du primaire et du secondaire. Notre personnel s'est mobilisé pour produire des soutiens pour la santé mentale, de l'information à jour et des conseils pour faire face aux répercussions quotidiennes de la « nouvelle normalité ». Je suis très fier de la façon dont nous avons apporté notre aide et de ce que nous avons accompli.

Mais le moment est venu de regarder au-delà de l'urgence immédiate de la COVID-19 et de nous demander comment nous pouvons soutenir cette génération d'étudiants et de chercheurs et assurer l'avenir du Canada. La COVID-19 a démontré le rôle crucial que jouent les universités pour appuyer les Canadiens, et c'est pourquoi je fais tout mon possible pour que nous tirions des leçons de la « décennie de l'innovation » de cette année.

Cet automne, nous adoptons un modèle de prestation hybride. Dans le cadre des lignes directrices en matière de santé publique, nous voulons maximiser les interactions en personne. Elles représentent un élément essentiel de notre expérience étudiante et jouent un rôle clé dans la création des connaissances et l'innovation. L'énergie qu'elles apportent, les amitiés qui se nouent pour toute une vie et l'excitation de commencer une nouvelle aventure ne sont pas faciles à reproduire en ligne.

Le Canada a besoin du savoir que créent nos universités. Le monde ne restera pas immobile, et notre prospérité en dépend.

Le gouvernement du Canada peut contribuer à assurer la réussite des étudiants et des universitaires au cours des prochains mois grâce à des investissements. Investir dans l'apprentissage intégré au travail et le perfectionnement, c'est investir dans la productivité canadienne. Il y a aussi l'investissement dans la recherche. Les investissements antérieurs ont rapporté d'énormes dividendes pendant la pandémie. Leur poursuite favorisera la croissance et la diversification de l'économie canadienne. Enfin, l'investissement dans les plateformes technologiques libérera le pouvoir du monde numérique pour offrir une éducation avancée et mener à de nouvelles découvertes.

Ce ne sont là que trois exemples parmi tant d'autres où le rendement du capital investi au Canada pourrait être énorme. De tels investissements feront en sorte que le Canada soit équipé pour faire face à la prochaine grande catastrophe mondiale, car nous aurons le talent, la créativité et la capacité voulus pour créer de nouvelles connaissances.

En terminant, je tiens à souligner que les soutiens des derniers mois ont coûté cher, mais nous considérons que ces dépenses sont essentielles à la réussite de nos étudiants et à la prospérité qu'ils apporteront au Canada de demain. Dans un monde où règne une telle incertitude, investir dans les établissements postsecondaires est un investissement à la fois dans notre avenir et dans la préparation pour la prochaine crise.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

● (1410)

[Français]

Si vous désirez me poser des questions en français, je vous saurais gré de me permettre de répondre en anglais.

Je vous remercie.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur McCauley.

Nous passons maintenant à M. Ratto.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Matt Ratto (professeur agrégé et président Laboratoires universitaires Bell en interaction humain-ordinateur, University of Toronto, à titre personnel): Merci beaucoup.

Merci de m'avoir invité à témoigner.

J'ai passé en revue les transcriptions des témoignages récents devant le Comité, et j'ai été frappé par les commentaires du Dr McDonald, le 1^{er} juin dernier, au sujet de la mise au point d'un ventilateur d'urgence par une équipe internationale de scientifiques et d'ingénieurs.

Mon objectif aujourd'hui est de souligner ce genre d'efforts et de vous en dire un peu plus sur les recherches que font actuellement, non seulement les chercheurs scientifiques et les lauréats du prix Nobel, mais aussi des gens comme des médecins de première ligne, des bricoleurs locaux, des étudiants et même des Autochtones comme la nation Nishnawbe Aski, dans le Nord de l'Ontario, qui tirent parti du savoir-faire local, de la fabrication numérique et des nouvelles technologies pour produire des solutions locales à la pandémie.

Au cours des derniers mois, des millions d'écrans faciaux ont été imprimés et découpés au laser. Il y a des centaines de projets de ventilateurs différents, mais souvent liés, d'autres types de masques faciaux et de technologies respiratoires, un vrai déferlement d'activités visant à protéger les travailleurs de la santé de première ligne et les patients de la COVID et à répondre à leurs besoins.

Vous avez probablement entendu ce genre d'histoires rassurantes dans les médias, et elles mettent vraiment en lumière la résilience et la capacité des Canadiens. Mais je pense que cela va plus loin. Ces histoires signalent également l'apparition de nouvelles capacités d'innovation et de développement technologique, en dehors des circuits habituels, qui fournissent des capacités essentielles pour résoudre les problèmes et intervenir rapidement lorsque les systèmes et les infrastructures industriels tombent en panne, comme nous l'avons récemment vécu.

Je vais vous parler un peu de moi. Je suis professeur à l'Université de Toronto, et lorsque la COVID a frappé, j'ai porté mon attention sur ce que nous pouvions faire à ce sujet. J'ai reçu un peu d'argent de l'Université de Toronto pour mettre sur pied ce que nous avons fini par appeler l'accélérateur de dispositifs d'urgence de Toronto et j'ai réuni un groupe de professeurs, d'étudiants et de membres du personnel pour travailler sur des enjeux cruciaux.

Depuis, nous avons produit environ 10 000 boucliers faciaux et nous les avons distribués dans les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée. Nous avons soutenu l'élaboration d'un certain nombre de projets centrés sur les hôpitaux et fourni l'équipement essentiel pour aider à la mise sur pied d'une installation canadienne d'essai de masques N95 à l'École de santé publique Dalla Lana.

Mais ce que nous avons fait en réalité, c'est que nous avons appuyé ce qu'on a appelé les innovations communautaires axées sur le soutien aux collectivités dans le besoin. Par exemple, le projet de bouclier facial que nous avons mis sur pied faisait vraiment partie d'un processus d'innovation ouvert grâce auquel nous avons exploité les solutions des autres et fourni notre propre solution aux autres, en plus d'utiliser la licence ouverte pour appuyer une diffusion généralisée et des améliorations rapides plutôt que d'utiliser des brevets ou d'autres mécanismes de PI.

Bien entendu, nous avons pu le faire parce que nous avons tiré parti de l'infrastructure publique de l'université et de son financement dans le but d'avoir un impact direct et immédiat plutôt que de produire un résultat financier.

Ces boucliers faciaux et tous ceux que tous les autres groupes ont créés ont joué un rôle très important au cours des premiers mois de la crise en assurant la sécurité et la protection jusqu'à ce que les solutions habituelles de l'entreprise privée puissent s'accélérer. Maintenant que c'est chose faite, les écrans faciaux que nous avons fabriqués ne sont pas vraiment concurrentiels, ils coûtent plus cher à fabriquer et leur fabrication est limitée par notre utilisation de l'infrastructure universitaire, qui est maintenant revenue à son rôle principal de recherche et d'enseignement.

C'est une histoire rassurante, mais elle illustre ce que j'en retiens le plus. Au sein de l'université, nous répartissons habituellement l'innovation entre les contributions au savoir humain que nous partageons publiquement par l'entremise de publications universitaires, et les autres types de contributions qui doivent généralement être protégées par des brevets et qui sont axées sur la valeur économique.

Mais je pense qu'il y a une troisième façon qui, je crois, est mise en évidence par l'histoire qui précède. Il s'agit des innovations qui sont générées par une collaboration profonde et continue avec les collectivités dans le besoin et qui nécessitent une licence ouverte et un soutien continu pour avoir un impact. Ici, je veux vraiment souligner le rôle que les universités canadiennes peuvent jouer du fait qu'elles centralisent l'expertise et les connaissances, et visent à servir l'intérêt public.

Je vais terminer par quelques brèves recommandations. Je tiens à encourager le Comité à garder ce genre d'innovations à l'esprit dans ses délibérations sur des questions connexes comme le rôle du nouveau collègue des agents de brevets et des agents de marques de commerce.

Je tiens également à encourager le maintien du financement des subventions de recherche et des autres formes de financement qui encouragent les universités et les chercheurs à établir des centres s'intéressant non seulement à la création de nouvelles entreprises privées, mais aussi à de nouvelles formes d'organisation pour soutenir les innovations du type que je viens de décrire.

Ces innovations nous ont vraiment aidés à résoudre un problème dans cette situation d'urgence en matière d'EPI, et je crois qu'elles nous offrent un modèle de capacité stratégique et critique continue.

Merci.

• (1415)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Landon.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Philip Landon (vice-président et administrateur en chef, Universités Canada): Merci beaucoup.

Je vous remercie de votre invitation et de mener cette étude, ainsi que du travail extraordinaire que font tous les parlementaires en cette période très difficile.

Universités Canada représente les 95 universités canadiennes à l'échelle nationale. Collectivement, nos universités forment une entreprise de 38 milliards de dollars et sont des moteurs importants de la prospérité économique. Elles fournissent des emplois à plus de 300 000 personnes, et elles sont ancrées dans les collectivités, où elles sont souvent le principal employeur, tout cela alors que plus

de la moitié de leurs revenus proviennent de sources non gouvernementales.

[Français]

Les universités canadiennes font partie intégrante de la démarche du Canada pour lutter contre la pandémie de la COVID-19. Elles contribuent à atténuer les risques, à trouver un remède et à accélérer la reprise économique. Nous sommes conscients du défi que devra relever le gouvernement — et nous tous —, à savoir de relancer l'économie canadienne tout en maintenant les mesures de santé nécessaires pour nous prémunir contre la COVID-19.

Nous sommes très reconnaissants des mesures prises par le gouvernement jusqu'à présent, notamment l'annonce de l'aide financière de 9 milliards de dollars pour les étudiants, l'assouplissement du Programme de permis de travail postdiplôme et le financement pour la reprise des activités dans les laboratoires universitaires.

[Traduction]

Bien que ces mesures soient essentielles pour aider les jeunes et les universités à traverser la pandémie, je veux souligner trois questions clés aujourd'hui. La première porte sur les étudiants étrangers; la deuxième, sur l'infrastructure; et la troisième, sur la recherche et l'innovation qui seront essentielles pour aider le Canada à traverser la pandémie et au-delà.

Les étudiants étrangers font partie du tissu riche et diversifié des institutions et de leurs collectivités. Ils sont aussi l'une des principales sources de revenus pour les universités canadiennes et leurs collectivités. Ils injectent 22 milliards de dollars dans l'économie canadienne, plus que le bois d'œuvre, plus que le blé et plus que les pièces d'automobile. Cela comprend 6 milliards de dollars en frais de scolarité. Compte tenu de la fermeture des frontières et de la pandémie, nous pouvons nous attendre à une baisse considérable des inscriptions d'étudiants étrangers cet automne. Cette perte aura une incidence directe sur tous les étudiants et sur la capacité des universités de répondre aux besoins des étudiants canadiens. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les fonctionnaires fédéraux afin d'élaborer des mesures de soutien pour les étudiants étrangers qui veulent étudier en ligne ou en personne, et nous continuons d'insister sur la nécessité de veiller à ce que les étudiants étrangers puissent poursuivre leurs études, stabiliser les activités universitaires et contribuer à la relance économique. Nous sommes très désireux d'envoyer un message clair à la communauté internationale, à savoir que le Canada est ouvert aux étudiants étrangers.

Je dois également souligner la nécessité d'une aide fédérale si les établissements devaient subir une perte de revenus importante en raison de la baisse des inscriptions. Un transfert fédéral direct aidera les universités à faire le pont entre leurs activités et l'ouverture des frontières. De plus, les investissements fédéraux visant à regagner la part de marché du Canada dans les principaux marchés sources pour les étudiants étrangers, ainsi que la diversification des marchés sources, seront importants pour la stabilisation et la reprise du secteur.

En ce qui concerne l'infrastructure, lorsque nous nous serons remis de la COVID, les universités canadiennes pourront participer à l'accélération de notre relance économique.

• (1420)

[Français]

Les universités canadiennes ont aussi des projets d'infrastructure qui sont prêts à être mis en chantier. Ils totalisent 7 milliards de dollars et visent pour la plupart à bâtir des campus écologiques, accessibles et adaptés à l'apprentissage numérique, qui permettront de réduire les émissions de carbone du pays.

[Traduction]

Les investissements dans l'infrastructure numérique, en particulier, élargiront rapidement l'accès à l'éducation postsecondaire, au perfectionnement et au recyclage, même si le pays rouvre ses portes. Ces investissements garantiront également que les étudiants pourront suivre les cours, peu importe leur handicap, leur éloignement physique, leur travail ou leurs besoins familiaux.

Enfin, pour ce qui est de la recherche et de l'innovation, l'investissement dans la recherche et l'innovation dans nos universités représente une énorme possibilité de relance économique. Le moment est venu de tirer parti de la collaboration des cinq derniers mois pour élaborer une stratégie globale, de la conception à l'innovation. Une telle stratégie tirerait parti des investissements existants dans la recherche pour trouver des solutions concrètes aux nouveaux défis nationaux et locaux dans un Canada post-pandémique. Cela comprendrait un soutien aux stratégies de mobilisation des connaissances institutionnelles et aux centres régionaux d'adoption de l'innovation pour relier la recherche universitaire aux besoins locaux partout au pays.

Nous apprécions le travail de tous les membres du Comité pour aider le Canada à se remettre de la COVID-19. Merci beaucoup de nous accueillir aujourd'hui.

[Français]

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

J'invite maintenant les représentants du réseau de l'Université du Québec à prendre la parole.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Denis Martel (recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, réseau de l'Université du Québec): Je vous remercie, madame la présidente.

Mesdames et messieurs les députés, je vous remercie de nous avoir invités à contribuer à vos travaux d'une façon assez exceptionnelle. Nous comparaissons aujourd'hui au nom du réseau de l'Université du Québec. Permettez-moi de vous présenter très rapidement ce modèle unique au Canada.

Dans le milieu universitaire, c'est une force exceptionnelle et sa contribution, au Québec et au Canada, est également exceptionnelle. Dix établissements universitaires, différents et autonomes, sont répartis sur l'ensemble du territoire du Québec, en région urbaine et rurale, et comprennent plus de 1 300 programmes à tous les cycles. Plus de 100 000 étudiants s'inscrivent annuellement à nos activités. Il faut savoir que l'accessibilité aux études supérieures est pour nous une valeur tout à fait fondamentale. C'est le cas également de l'approche auprès d'étudiants à caractère particulier. Des étudiants de première génération, de jeunes Autochtones, des étudiants parents, des personnes qui ont déjà un emploi et, bien sûr, la relève issue directement des collèges, font partie de nos effectifs étudiants.

En 50 ans, nous avons remis plus de 750 000 diplômes afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations sur le territoire que nous desservons, mais aussi de plusieurs populations du réseau canadien comme tel. Avec 2 700 professeurs actifs dans le domaine du savoir, nous avons développé des créneaux d'excellence exceptionnels partout, dans chacun des établissements, et trouvé des solutions qui répondent aux grands défis modernes, bien sûr, mais aussi aux défis que nous connaissons actuellement dans le contexte de la COVID-19.

Collectivement, le réseau se classe premier au pays pour son volume en recherche. Les chercheurs développent des projets ancrés dans les collectivités qu'ils desservent. Ils collaborent avec une grande diversité de partenaires, notamment les groupes communautaires, les gens d'affaires, les entreprises, les milieux culturels, les agences du domaine de la santé et les organisations internationales. Bien sûr, ils travaillent aussi en partenariat avec presque toutes les universités au Canada. Nos découvertes et nos innovations technologiques, scientifiques et sociales contribuent à l'essor économique du Québec et du Canada ainsi qu'au mieux-être de tous les citoyens.

Je vais maintenant passer le bâton de la parole à ma collègue Mme Fusaro.

Mme Magda Fusaro (rectrice, Université du Québec à Montréal, réseau de l'Université du Québec): Je vous remercie.

Je vais reprendre très brièvement les exemples mentionnés, qui soulignent la force de frappe d'un réseau qui permet des recherches ancrées dans tout le territoire, et montrer comment on peut devenir de formidables leviers d'invention et d'innovation. D'ailleurs, avant de continuer, je veux réellement saluer les initiatives prises par le gouvernement du Canada. La rapidité avec laquelle les mesures ont été prises et les montants des allocations versées sont dignes de mention. Cependant, comme vous l'aurez vu dans le mémoire qui a été déposé, nous déplorons que le financement de la recherche soit concentré dans une poignée d'universités au Canada. C'est un peu le propos qui sera le nôtre aujourd'hui.

Le Canada compte une centaine d'universités réparties sur l'ensemble de son vaste territoire. Mon collègue a parlé de la diversité. Comment se fait-il, dès lors, que le financement en recherche soit concentré uniquement — ou plutôt principalement — dans le réseau qu'on appelle U15 ou dans les universités qui ont des facultés de médecine? Nous pourrions en débattre par la suite, j'en suis persuadée. Cette situation est regrettable, car, aujourd'hui, la diversité des universités fait en sorte qu'un phénomène comme la COVID-19 n'est pas uniquement un phénomène épidémiologique. Il est social, environnemental, économique, social et également gérontologique. Les effets sur les centres pour personnes âgées le confirment. Je peux multiplier les exemples à l'infini.

Même si notre réseau d'universités ne possède pas de faculté de médecine, plus de 800 chercheurs, toutes disciplines confondues — et il est important de le mentionner —, collaborent aujourd'hui à des recherches. D'ailleurs, vous trouverez dans notre mémoire, dans les encadrés n^{os} 2 et 3, toutes les initiatives et les études que nos chercheurs réalisent. Vous pourrez alors constater qu'il est possible de ne pas avoir de faculté de médecine et d'avoir, comme chez nous à l'UQAM, un laboratoire P3, un laboratoire d'épidémiologie de niveau assez élevé. Le Canada a le privilège de pouvoir compter sur un réseau fabuleux. Or la moitié de l'effectif étudiant est formée dans des universités qui se partagent à peine le quart de l'investissement en recherche. Puisque nous allons manquer de temps, je ne vais pas revenir sur nos trois grandes recommandations. Je suis persuadée que nous pourrions en débattre.

En conclusion, le réseau de l'Université du Québec souhaite contribuer, au moyen d'un financement réparti différemment, à lutter contre les pandémies — en effet, il y en aura d'autres —, à soutenir les efforts gouvernementaux, à améliorer la résilience de nos populations et des organisations et, surtout, à contribuer à une relance économique verte.

Nous répondrons avec grand plaisir à l'ensemble de vos questions.

Je vous remercie.

● (1425)

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer aux séries de questions.

Le premier tour est de six minutes. Je cède la parole à Mme Rempel Garner.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Merci, madame la présidente.

J'en ai parlé aux membres de tous les partis, et je vais donc commencer par un bref avis de motion. Aujourd'hui, CBC News a rapporté que le Bureau de la concurrence du Canada mène une enquête sur les pratiques en ligne d'Amazon au Canada, en mettant l'accent sur l'abus potentiel de position dominante en ce qui concerne le traitement potentiel de ses vendeurs indépendants. Je présente l'avis de motion suivant:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie invite des représentants du Bureau de la concurrence ainsi que d'Amazon.ca à comparaître au sujet de rapports faisant état d'un comportement anticoncurrentiel de la part d'Amazon.

M. Brian Masse: Madame la présidente, j'aimerais que nous puissions régler rapidement cette question par consentement unanime. J'ai un petit amendement, mais je pense que nous pourrions adopter cette motion.

La présidente: Monsieur Masse, malheureusement, nous n'avons pas eu le préavis de 48 heures. Mme Rempel Garner a donné avis de sa motion, mais nous ne pouvons pas en débattre pour le moment.

M. Brian Masse: Je pense toutefois que vous pouvez demander le consentement unanime pour débattre de la motion, et s'il est accordé, nous pourrions alors procéder rapidement. Je me trompe peut-être, mais je suis assez certain que la procédure le permet, à moins que ce soit différent cette fois-ci.

La présidente: Il faut le consentement unanime, mais si des députés souhaitent se prononcer sur cette question, je suis prête à les

entendre. On propose maintenant de s'écarter de la motion que le Comité a adoptée en février et qui prévoyait un préavis de 48 heures. Je remercie Mme Rempel Garner de nous avoir donné avis de sa motion. Je suis prête à vous entendre et s'il y a des députés qui aimeraient proposer que nous maintenions le préavis de 48 heures, je les prierais de me le faire savoir immédiatement.

Madame Lambropoulos, vous avez la parole.

Mme Emmanuela Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Je veux simplement dire qu'à mon avis, nous devrions nous en tenir au préavis de 48 heures, principalement parce que nous avons des témoins qui sont ici aujourd'hui pour témoigner. Je ne pense pas qu'il serait approprié de nous occuper de cette question et de leur enlever du temps.

La présidente: D'accord. Par conséquent, nous n'avons malheureusement pas le consentement unanime, monsieur Masse.

● (1430)

M. Brian Masse: Nous ne pouvons pas demander un vote à ce sujet? Le temps presse, et je ne vois pas très bien pourquoi se montrer inflexible, compte tenu surtout des circonstances actuelles et de ce qui est présenté aux Canadiens. J'espère seulement que nous pourrions peut-être changer d'avis. Je suis prêt à céder une partie de mon temps de parole. C'est d'une importance cruciale.

La présidente: Monsieur Masse, il n'y a pas consentement unanime. Une députée vient de mentionner qu'elle souhaite maintenir le préavis de 48 heures. Malheureusement, nous n'avons pas le consentement unanime.

M. Brian Masse: Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci.

Sur ce, je vais mettre le chronomètre en marche pour vous, madame Rempel Garner, pour vos six minutes.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Merci, madame la présidente.

Je vais adresser la plupart de mes questions à M. McCauley.

Je suis heureuse de vous voir. Si je vous appelle Ed, veuillez m'en excuser.

Je vais commencer par reconnaître qu'à Calgary, nous avons peut-être vécu la pandémie et les bouleversements économiques d'une façon différente parce que nous étions dans une situation assez difficile au début de la pandémie, plus tôt cette année, en ce qui concerne le chômage et le ralentissement économique. Nous avons vu beaucoup de changements de politique qui ont nui au secteur de l'énergie.

Je me demandais si vous pouviez, très brièvement parce que je n'ai que cinq ou six minutes, décrire, de façon assez schématique, certains des défis auxquels l'université a été confrontée, ce que vous demandez aux gouvernements provincial et fédéral pour relever ces défis, et comment l'Université de Calgary a répondu à certains des besoins de la collectivité en général pendant cette crise. Je sais que vous jouez un rôle très important à cet égard, mais je pense, pour les fins du compte rendu, que si vous pouviez le faire de façon très succincte, il serait très utile aux membres du Comité d'en entendre parler.

Dr Ed McCauley: Merci.

Oui, il ne fait aucun doute que la COVID-19 et ses répercussions sur l'industrie partout dans le monde, dans tous les secteurs importants à Calgary, qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'énergie, des transports, de la logistique ou des finances, se sont vraiment conjugués pour déclencher une crise majeure.

À Calgary, ce que notre université a essayé de faire dès le départ, c'est de maintenir le plus possible la continuité de ses activités. Pour ce faire, nous nous sommes notamment assurés d'être en mesure de mener des recherches pour aider à trouver des solutions au problème de la COVID-19 en particulier, mais aussi pour appuyer notre collectivité.

J'ai mentionné que nos étudiants ont pris des mesures extraordinaires. Ils se sont portés volontaires très rapidement pour participer au traçage des contacts. La Cumming School of Medicine a rapidement recruté environ 400 médecins locaux pour aider l'Alberta pendant la pandémie.

En même temps, nous fournissions des conseils et des suggestions fondés sur des données probantes à la ville, au gouvernement provincial et au gouvernement fédéral sur la façon dont nous pouvions régler les problèmes de santé publique associés à la COVID-19.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Je suis désolée de vous interrompre. Le temps passe tellement vite. Il vous reste environ deux minutes. De quoi avez-vous besoin? Que demandez-vous? Je tiens à ce que cela figure au compte rendu.

Dr Ed McCauley: Je pense qu'il est vraiment important d'appuyer les étudiants étrangers et de clarifier les conditions d'admission. Nous espérons accueillir environ 4 500 étudiants étrangers cette année, à notre université.

La continuité du financement de la recherche est très importante. J'ai parlé à mes professeurs adjoints, et leurs programmes ont été durement touchés, alors nous apprécions vraiment le financement de continuité des activités des trois conseils, ce qui est important.

Encore une fois, le fait d'avoir la capacité d'appuyer le perfectionnement et le recyclage pour appuyer la collectivité de Calgary serait très bénéfique en ce moment.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, le développement technologique et le développement de plateformes pour l'enseignement supérieur et la recherche seraient très généreux et très bénéfiques.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Je vais terminer en vous posant une autre question, monsieur McCauley. Des étudiants m'ont posé des questions à ce sujet et je pense qu'on en parle un peu partout dans le pays. Ces étudiants m'ont dit: « Nos études ont été perturbées cette année. Nous n'avons pas eu de cours en ligne. Qu'en est-il des frais de scolarité et comment allons-nous poursuivre nos études? »

Avez-vous quelque chose à leur dire ou des pratiques exemplaires quant à la façon dont les universités canadiennes peuvent aller de l'avant? Que devrait faire le gouvernement fédéral sur ces deux plans?

• (1435)

Dr Ed McCauley: Tout d'abord, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos étudiants, tant ceux du premier cycle que ceux du deuxième cycle, pour assurer la continuité de leurs programmes. Nous avons discuté des frais de scolarité avec eux. Nos professeurs et notre personnel offrent la même qualité de matériel

dans différents formats, et en outre, nous travaillons en étroite collaboration avec les étudiants pour qu'ils sachent que si nous n'offrons pas le service, les frais sont alors réduits.

J'ai parlé de la continuité des activités. Nos étudiants des cycles supérieurs sont très importants pour l'avenir du Canada, et le maintien du financement du gouvernement fédéral pour les étudiants des cycles supérieurs dont les programmes de recherche ont été interrompus serait très bénéfique.

L'hon. Michelle Rempel Garner: J'aimerais profiter du temps qu'il me reste pour vous remercier, monsieur McCauley, ainsi que toute l'équipe de l'Université de Calgary, d'avoir fait de votre mieux, et plus que votre juste part, pendant cette crise. Du point de vue de la recherche et en cherchant des moyens de soutenir notre communauté en période de crise économique. J'espère que tous mes collègues du Comité verront dans votre établissement un moyen d'aider l'Alberta à traverser la crise économique et la pandémie. Merci pour votre travail acharné.

Dr Ed McCauley: Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Lambropoulos.

Vous avez la parole pour six minutes.

Mme Emmanuela Lambropoulos: Merci, madame la présidente.

Je remercie tous nos témoins d'être des nôtres aujourd'hui. J'ai quelques questions à poser à plusieurs d'entre eux. La première s'adresse à M. Landon, d'Universités Canada.

Vous avez dit que la communauté internationale des étudiants est très importante pour nous. C'est une excellente source de revenus pour les universités et pour notre PIB. Avez-vous remarqué une diminution des inscriptions pour le prochain trimestre et pour l'année à venir? Quelle en est exactement la raison? Étant donné que la plupart des universités, ou un grand nombre d'entre elles, ont dit qu'elles fonctionneraient à distance pendant les semestres d'automne et d'hiver, quelle est, selon vous, la raison de cette diminution des inscriptions des étudiants internationaux qui pourraient très bien suivre les cours à partir de leur pays d'origine?

M. Philip Landon: Les données concrètes sur les inscriptions sont toujours changeantes. Nous saurons probablement en octobre, je crois, à quel point les établissements du pays ont été touchés. Le fait est qu'à l'heure actuelle, si je suis un étudiant qui cherche à venir au Canada pour la première fois en provenance de la Chine, je n'ai pas de voie claire à suivre. J'ai un moyen d'étudier en ligne, ce qui est bien, mais les étudiants étrangers veulent venir au Canada. C'est en partie pourquoi ils étudient ici, et c'est pourquoi ils participent à nos salles de classe et, souvent, à nos collectifs au fil du temps. Il y a eu un manque de clarté à ce sujet et au sujet de l'ouverture.

Je crois savoir que l'Agence de la santé publique du Canada travaille actuellement avec les ministères de la Santé des provinces et des territoires pour veiller à ce que les universités aient les bons protocoles en place, et c'est ce que font les universités. En fait, nous voulons qu'on nous signale clairement que les étudiants pourront revenir, non seulement pour ce semestre, mais aussi pour le semestre de janvier. Comme je l'ai dit dans mon témoignage au début, c'est une part énorme des revenus des universités, c'est une part énorme de ce que nous faisons en tant que pays et c'est une part énorme de notre avenir que d'être ouvert aux étudiants étrangers — c'est ce que nous espérons voir.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci.

Si je comprends bien, vous demandez également une certaine souplesse pour permettre aux étudiants étrangers qui ont une preuve d'inscription de traverser les frontières maintenant qu'elles sont fermées.

M. Philip Landon: En effet. D'après ce que je comprends, ils doivent encore avoir une lettre expliquant pourquoi ils doivent traverser la frontière, et les agents des services frontaliers l'interprètent de différentes façons. Toutefois, c'est le cas s'ils ont un permis d'études délivré avant le 18 mars. Nous voulons des éclaircissements à ce sujet. On sait que nos universités sont prêtes à les accepter et qu'elles ont des mesures de quarantaine en place. Cela fait partie de notre avantage concurrentiel à l'échelle internationale de pouvoir accueillir des étudiants étrangers sur nos campus en ce moment.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Comme bon nombre d'entre vous l'ont mentionné, vos universités ont joué un rôle essentiel en aidant les collectivités de tout le pays à trouver des solutions à la pandémie, certaines collectivités plus vulnérables dans certains cas. J'ai souvent l'impression qu'il y a un fossé entre nos universités et nos entreprises, ou entre les universités et la capacité de rejoindre la communauté. Avez-vous des suggestions sur la façon dont le gouvernement du Canada pourrait aider à combler l'écart qui existe entre les deux?

Cette question s'adresse à tous les témoins qui souhaitent y répondre. Je pense que M. Ratto a mentionné quelque chose à ce sujet.

• (1440)

M. Matt Ratto: Je pense que vous avez raison. Je crois qu'il y a souvent un décalage. Nous avons toutefois constaté que le lien avait été rétabli, surtout par les groupes qui font de la recherche axée sur la collectivité. Nous l'avons vu dans le domaine de l'éducation et dans le domaine du travail social, où la recherche communautaire a essentiellement permis à l'université de jouer un rôle utile dans ces contextes. Je pense que l'innovation communautaire peut servir un objectif semblable, qui ne consiste pas nécessairement à créer des nouvelles pédagogies ou des nouvelles formes de travail social, mais plutôt à créer des technologies et d'autres systèmes qui peuvent procurer des avantages directs.

Parfois, cela ne fait pas partie des mécanismes habituels des entreprises. C'est pourquoi j'ai mis l'accent sur la création d'autres formes organisationnelles et d'autres formes de soutien pour combler cette lacune grâce à l'utilisation de la technologie.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Monsieur McCauley, je crois que vous avez également mentionné quelque chose à ce sujet, si vous voulez intervenir et formuler des recommandations.

Dr Ed McCauley: La première chose à faire c'est, encore une fois, répondre à la pandémie et veiller à ce que les plus démunis de la société aient accès aux ressources. Ce que nous allons constater, je pense, avec la COVID-19, et nous le voyons déjà, c'est que les changements dans la façon de vivre vont vraiment avoir un impact sur la santé mentale, dans laquelle nous avons vraiment essayé d'investir considérablement pour essayer de fournir le soutien nécessaire à la collectivité.

Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec les entreprises et l'industrie, en leur donnant des conseils en matière de santé publique sur la façon dont elles peuvent rouvrir, redémarrer et maintenir la continuité des activités.

J'aimerais également appuyer les commentaires de M. Ratto au sujet de la recherche inspirée par l'utilisation. Les universités de tout le pays y investissent beaucoup, ce qui signifie que les connaissances que nous créons peuvent être mobilisées assez rapidement pour le bien de la société.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Mon temps est écoulé, alors merci beaucoup.

[Français]

La présidente: Je vous remercie, madame Lambropoulos.

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour six minutes.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Je vous remercie, madame la présidente.

Je remercie aussi mes collègues d'avoir bien voulu que nous poursuivions le travail de recherche sur les universités. Le soutien à la recherche est important pour moi.

Aujourd'hui, nous sommes le 14 août. M. Martel, qui est le recteur actuel de l'Université, se rappelle très bien ce que peut représenter cette date.

Mon père était secrétaire général de l'Université du Québec il y a 10 ans. À cette époque, le 14 août, j'étais au chalet, dans la cabane dans l'arbre, pour terminer la construction de cette œuvre qu'il avait commencée pour ses petits-enfants.

La veille, le 13 août, l'Université du Québec a eu l'occasion de lui rendre hommage. Monsieur Martel, en mentionnant cette date d'anniversaire, je tiens à souligner le travail que vous accomplissez personnellement et celui de Mme Johanne Jean, qui est aujourd'hui présidente du réseau de l'Université du Québec. Ce sont des images très fortes que j'ai encore en mémoire.

Ma première question s'adresse évidemment au représentant de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, ou UQAT. Je suis très fier de pouvoir en discuter dans un contexte comme celui-ci.

Quel rôle occupe une université dans une région, plus particulièrement celle de l'Abitibi-Témiscamingue?

M. Denis Martel: Je vous remercie de votre question, monsieur Lemire.

Vous me rappelez effectivement de tristes souvenirs, mais aussi un grand homme.

Je parle souvent du rôle véritable d'une université en région, que je résume en une phrase. Une université en région, comme la nôtre, est un acteur et un facteur de développement de la région.

C'est un acteur, parce qu'elle joue un rôle d'animation, de concertation, d'association, de regroupement et de motivation. C'est aussi un facteur, puisqu'elle attire des entreprises qui savent qu'elles pourront bénéficier d'un personnel hautement qualifié. Elle attire des étudiants et, effectivement, des gens d'un haut savoir qui développent le milieu, notamment social et culturel.

C'est donc un rôle extrêmement fondamental. C'est un rôle premier pour les régions comme la nôtre.

M. Sébastien Lemire: Force est de constater que ce rôle fondamental dans le développement d'une région est peu pris en compte dans la structure de financement de la recherche et qu'on aurait sincèrement tout avantage à décentraliser davantage les fonds pour les destiner à de la recherche fondamentale.

On sait qu'une quinzaine de grandes universités obtiennent presque 100 % des fonds dans la recherche. Il faut briser cette concentration et décentraliser des fonds vers les universités en région, comme la vôtre.

Il faut que le gouvernement fédéral fournisse des fonds importants pour soutenir les efforts des universités relativement à la relation économique.

Le soutien quant au salaire du personnel de bureau à la recherche est aussi un enjeu important. Il y a le soutien de la formation à distance pour les étudiants, en particulier pour les étudiants internationaux. Il y a le soutien des stages pratiques rémunérés que des entreprises offrent aux étudiants. Évidemment, dans le contexte, la gestion de ces fonds doit être supervisée et être confiée aux provinces, parce que c'est un enjeu: les universités relèvent des provinces.

À votre avis, aurait-on avantage à revoir la structure de financement du gouvernement fédéral?

• (1445)

M. Denis Martel: En fait, c'est la structure, mais aussi la façon de l'envisager.

Dans notre mémoire, nous faisons effectivement référence à quelques exemples et à quelques suggestions que nous apportons.

Comme le disait très bien ma collègue Mme Fusaro, il y a tout de même une centaine d'universités au Canada. Si l'on concentre de 55 % à 60 % de la structure de financement en recherche, les universités comme la nôtre ou les universités dans différentes régions au Canada, notamment dans les régions rurales, sont pénalisées parce qu'il est difficile de développer de la relève ou d'avoir un jeune chercheur qui veut faire évoluer sa carrière.

Il y a des moyens d'ajuster des programmes déjà existants et de s'assurer d'une meilleure répartition — il faut effectivement assurer une meilleure équité — du financement à l'ensemble des universités. C'est fondamental.

On ne peut pas se priver de la connaissance de tout le monde. On le dit souvent. Le rapport Naylor a bien souligné que l'excellence n'a pas d'adresse et qu'elle se trouve dans toutes les universités. C'est dommage que le Canada se prive de cette force de frappe. Il faut trouver des moyens pour que tout le monde puisse mieux contribuer.

M. Sébastien Lemire: J'ajouterais à cela l'importance d'avoir un fonds destiné à la concertation régionale afin qu'il y ait des investissements dans des structures de diffusion de la connaissance. Cela mènerait à un savoir à la fois pratique et théorique, qui peut apporter une diversité susceptible d'aider à trouver des solutions à des

problèmes que connaissent des entreprises en région. Il y a aussi la question de l'environnement à propos de laquelle vous êtes particulièrement proactifs, à l'UQAT.

L'autre volet important à aborder dans le contexte de la COVID-19 est celui de toute la question des étudiants étrangers. On sait que l'Université du Québec est une terre d'accueil importante pour ces derniers.

Si vous ne pouviez pas accueillir en sol québécois les étudiants étrangers, quelle pourrait être l'incidence sur votre financement?

Si les étudiants étrangers ne peuvent pas s'inscrire comme il est prévu, la législation provinciale, mais surtout fédérale, a-t-elle un effet sur votre capacité d'accueil et, au bout du compte, sur votre capacité à boucler vos budgets?

M. Denis Martel: Bien sûr, cela a des répercussions financières. Toutefois, grâce à certains ajustements que le gouvernement provincial a pu faire, au Québec, ces répercussions seront atténuées au cours de l'année qui vient. Par contre, les répercussions seront beaucoup plus importantes dans l'avenir. C'est donc dire qu'il y a des répercussions financières importantes. Il faut pouvoir accueillir les étudiants étrangers. Les principales répercussions sont d'ordre financier, évidemment, mais, avant tout, le Canada risque de se priver de cerveaux fort importants pour le développement des innovations au pays.

Dans une région comme la nôtre, c'est fondamental, et nous le savons. Il y a des secteurs où l'on travaille beaucoup plus dans les ressources naturelles. Nous pourrions commencer à offrir des cours de formation à distance aux étudiants étrangers, mais il faudrait qu'ils soient rapidement sur le terrain, dans les mines, dans les forêts ou en train de faire des recherches en agriculture. Il faut donc être en mesure d'ouvrir un peu plus nos frontières et trouver des moyens d'accueillir ces étudiants chez nous.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie beaucoup, monsieur Martel.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Masse.

Vous avez la parole pour six minutes.

M. Brian Masse: Merci, madame la présidente.

En ce qui concerne le début de la réunion, je veux qu'il soit clair que le NPD appuie cette excellente motion qui a été présentée pour que nous l'examinions dans le cadre de nos travaux futurs. J'aimerais proposer un petit amendement. Pour que les gens sachent où nous en sommes, je vous dirai que nous ajouterions les vendeurs tiers sur le marché d'Amazon, ou ceux qui y sont officiellement, et les organisations de consommateurs. Comme je viens de Windsor, je surveille de très près les États-Unis. Les législateurs américains s'intéressent à un certain nombre de questions liées à Amazon. J'en ai simplement assez que le Canada soit traité comme une colonie par certaines de ces organisations. C'est une occasion que nous devrions saisir. Je suis désolé que nous l'ayons manquée cette fois-ci, mais j'ai hâte de le faire.

Sur ce, madame la présidente, je cède la parole à notre excellent groupe de témoins.

Monsieur Ratto, vous avez donné un très bon exemple de la production de biens et de services de l'université qui donne des résultats concrets. Je trouve cela excellent. Là d'où je viens, l'Université de Windsor a fait cela de diverses façons, depuis le secteur automobile jusqu'à toute une série de produits scientifiques et de santé qui faisaient partie de notre culture ici, avant la COVID-19.

Je voudrais que vous nous parliez de certains des obstacles liés aux brevets et à la propriété intellectuelle. Le Comité en a étudié quelques-uns dans le passé. Vous pourriez peut-être nous expliquer comment nous pourrions modifier les choses, surtout en période de crise, ou comment les améliorer pour permettre une recherche plus ouverte afin d'appuyer ce genre d'initiatives, dont vous devriez être très fier, et je suis sûr que vous l'êtes.

• (1450)

M. Matt Ratto: Merci beaucoup. C'est une excellente question. Je suis souvent très préoccupé par la propriété intellectuelle, à laquelle j'accorde une grande attention, mais pas nécessairement pour les raisons que vous venez d'évoquer. À l'université, nous avons tendance à la concevoir comme l'un des principaux moyens de créer de la valeur par la production d'idées qui sont ensuite brevetées ou qui bénéficient d'une certaine forme de protection. Nous pouvons ensuite échanger ces idées ou les vendre à l'industrie. Ce que j'ai vu, en fait, pendant la crise de la COVID, c'est qu'on opte pour une autre voie, choisissant de ne pas prendre de brevet, de ne pas protéger les inventions par des droits d'auteur. M. McDonald a dit au Comité que le respirateur n'avait pas été breveté.

Le problème n'est pas tant qu'on n'a pas la liberté d'agir ou que les brevets constituent une restriction, mais que les contraintes sont le fait des établissements, qui ne savent pas forcément comment évaluer les résultats obtenus à moins que la propriété intellectuelle ne soit reconnue d'une façon ou d'une autre. Chose curieuse, on évalue souvent la propriété intellectuelle à l'université de la même façon que la publication d'un article, par exemple. C'est pour le chercheur une excellente façon d'étoffer son CV. Que doit-il faire si ce qu'il crée n'aboutit pas à ces résultats, mais a plutôt un impact réel dans le concret? Comment s'y retrouver? C'est en fait une restriction plus importante.

Dans une série d'entrevues que j'ai menées auprès de chercheurs qui ont participé à mon propre petit groupe, le Toronto Emergency Device Accelerator, ce problème réel a été mis en exergue. Ils ont dû sacrifier du temps qu'ils auraient pu consacrer à leur travail normal, à leurs recherches normales, pour essayer d'avoir un impact concret. Et ils se demandent maintenant si cela a bien servi leur carrière. C'est déplorable.

M. Brian Masse: Oui. À bien des égards, c'est une occasion ratée.

Monsieur Landon, je voudrais que vous participiez aux échanges sur une question importante. Vous avez signalé que les universités ont une capacité d'accueil en quarantaine pour les étudiants étrangers. Il est important de mettre ce plan en œuvre au cas où certains d'entre eux tomberaient malades. Ici, à Windsor, le gouvernement a permis à des travailleurs migrants de venir, s'appuyant sur un plan modifié. Il a autorisé la présentation d'un plan d'affaires vieux de trois ans. Il n'y a pas eu d'inspection sur les lieux. Il a bloqué la région au stade deux du déconfinement, et trois travailleurs étrangers sont décédés. De nombreux travailleurs séjournent maintenant à l'hôtel, retenus parce qu'ils sont tombés malades au Canada. Ils ne sont pas arrivés malades chez nous. Ils étaient en bonne santé lorsqu'ils sont venus. Maintenant, ils sont malades.

Qu'en pensez-vous? C'est un problème vraiment important. Il n'y a pas que l'aspect humanitaire. Il y a eu des décès, bien sûr, mais il y a aussi des conséquences pour l'ensemble de l'économie, puisque nous n'avons pas pu franchir les différentes étapes du déconfinement.

M. Philip Landon: C'est tout à fait tragique. Il y a là un enseignement à tirer pour les universités, mais aussi pour les autorités sanitaires locales, provinciales et fédérales, qui doivent s'assurer que la quarantaine est respectée et que les protocoles sont en place. Des consultations se déroulent en ce moment entre les autorités sanitaires locales et les établissements, car il faut éviter que les étudiants n'éprouvent les mêmes problèmes que les travailleurs étrangers temporaires. Les représentants compétents des autorités sanitaires locales collaborent avec les représentants compétents des universités.

M. Brian Masse: Avez-vous tout ce qu'il faut, depuis l'interprétation jusqu'aux services de sensibilisation aux différentes cultures? Les étudiants ont-ils une assurance personnelle pour les soins de santé? De plus, y a-t-il des communications avec les services pour que ceux-ci ne soient pas débordés au cas où des étudiants tomberaient malades?

M. Philip Landon: Oui. Très brièvement, je ne peux pas me faire le porte-parole de toutes les universités ni commenter les plans qu'elles ont mis en place, mais ce sont ceux qu'elles proposent pour éviter ce genre de problème aux étudiants étrangers.

M. Brian Masse: Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions. Ce sera d'abord M. Dreeschen.

Cinq minutes.

M. Earl Dreeschen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

C'est un honneur d'accueillir les témoins et d'aborder avec eux des questions fort sérieuses pour un important segment de notre société.

À cause de la COVID-19, les services d'éducation que vous offrirez à l'automne et au cours de l'année prochaine seront fort différents. Des étudiants seront invités à suivre des cours en ligne, que beaucoup considèrent comme une expérience d'apprentissage de moindre qualité, surtout si on songe aux laboratoires et aux cours pratiques. J'ai discuté avec beaucoup d'étudiants qui envisageaient avec enthousiasme le retour à l'université cette année. Ils ont été profondément déçus que cette méthode d'apprentissage devienne leur nouvelle réalité. À tel point que certains songent à attendre un an et à se retirer du système jusqu'à ce que les problèmes se dissipent.

Comme vous l'avez peut-être constaté devant les difficultés éprouvées par différents députés pour se brancher à la séance virtuelle d'aujourd'hui, il existe divers problèmes, notamment au sujet de l'accès à large bande. Les ruraux n'ont pas un accès à large bande satisfaisant pour naviguer sur Internet. C'est donc dire que nous envisageons en quelque sorte un système d'éducation à deux vitesses. Certains étudiants auront un accès complet aux cours et autres services, tandis que d'autres seront presque totalement exclus du système d'enseignement supérieur.

Les universités ont-elles mis en place des plans pour régler ce problème? Comment pourrez-vous offrir un accès universel à l'enseignement supérieur si les étudiants qui se sont inscrits à vos cours s'aperçoivent que c'est pour eux une fausse solution? Pourrez-vous leur offrir un remboursement ou leur permettre de poursuivre leurs études plus tard?

Universités Canada d'abord, peut-être?

• (1455)

M. Philip Landon: Merci beaucoup de votre question.

Il serait peut-être utile pour les autres députés que je réponde en expliquant précisément ce qui se passe. Certes, lorsque nous avons mis 1,4 million d'étudiants en téléenseignement en l'espace de trois semaines, en mars — comme l'a dit M. McCauley, l'innovation qui se serait normalement étalée sur 10 ans s'est faite en une seule année —, c'était pour achever le dernier semestre et permettre aux étudiants d'aller jusqu'au bout de leur parcours. Les universités se sont acquittées de la tâche avec brio. Il y a beaucoup de travail à faire pour relever le niveau d'apprentissage numérique et en ligne, notamment, comme vous l'avez souligné, sur le plan de l'accès, pour que tous aient la même possibilité d'apprendre.

Les universités de tout le Canada ont travaillé tout l'été en s'y prenant de façons diverses. Dans la plupart des cas, elles consacrent plus d'argent et de temps à la mise en place de services plus novateurs et plus accessibles. C'est leur grande priorité: comment s'assurer que les possibilités d'apprentissage à distance et en ligne sont d'une envergure et d'un niveau de qualité suffisants pour maintenir l'excellent apprentissage qui se fait dans leurs murs.

Il serait peut-être utile que quelqu'un d'autre...

M. Earl Dreeshen: Merci beaucoup. Je vais m'adresser à M. McCauley.

Que pensez-vous de la question? J'ai enseigné les mathématiques et la physique au secondaire pendant 34 ans. Je me suis occupé de l'apprentissage distributif, entre autres choses. Des étudiants excellent sur cette plateforme, mais d'autres sont complètement perdus. Autre aspect, ce n'est pas tellement... Bien des problèmes tiennent à la technologie, par exemple, mais il faut aussi préparer les formateurs pour qu'ils sachent comment appliquer ce modèle d'apprentissage efficacement. Voilà un élément. Il faut veiller à ce que l'étudiant ait l'équipement voulu, mais il faut aussi que les formateurs aient la préparation voulue pour maintenir la motivation et l'engagement.

Qu'a-t-on fait pour faciliter, du point de vue du formateur, la communication de l'apprentissage?

Dr Ed McCauley: Excellente question.

J'ai dit que nous avons réagi prestement pendant la session d'hiver. Cela s'est fait en quatre ou cinq jours. Nous avons attribué des ressources aux professeurs pour les aider à s'adapter et à offrir les

cours en ligne. Nous avons également travaillé uniquement en ligne au printemps et à l'été à cause de la COVID-19. Le Taylor Institute for Teaching and Learning a fourni des ressources aux membres du corps professoral qui souhaitaient mieux développer leurs cours. En fait, les inscriptions ont augmenté au printemps et à l'été grâce à cet effort.

Nous nous inspirons le plus possible de ce que nous avons ainsi appris pour nous préparer à la session d'automne. Nous voulons néanmoins être aussi ouverts que possible pendant la session d'automne, simplement à cause des cours pratiques dont vous avez parlé. Nous estimons qu'il y aura plus de 10 000 étudiants sur nos campus dans des classes à effectif réduit. Il y aura des interactions de personne à personne. Nous avons fait une analyse complète, avec les autorités de la santé publique, des moyens à prendre pour nous adapter.

Nous allons donc veiller avec le plus grand soin à ce que la qualité des étudiants et de l'enseignement soit là pour l'apprentissage distributif et sur place.

• (1500)

M. Earl Dreeshen: Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Longfield.

Vous avez cinq minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie encore une fois les témoins de s'être joints à nous.

M. Dreeshen a posé quelques-unes de mes questions, mais je voudrais revenir à M. Landon en abordant le sujet sous un angle légèrement différent.

J'ai rencontré le Groupe CSA de l'Université de Guelph la semaine dernière et j'ai écouté ses préoccupations au sujet de la rentrée de l'automne. Nous avons des étudiants de premier cycle et des étudiants de cycle supérieur. Ils ont beaucoup en commun, mais il existe de réelles différences entre les deux groupes, surtout lorsque les étudiants de cycle supérieur ont une famille ou doivent trouver un logement et qu'ils ont du mal à assumer des coûts liés au fait d'avoir leur famille avec eux pendant leurs études. Le groupe a parlé des frais de scolarité — qui ne changent pas, même si les modalités de prestation le font — et des difficultés de communication avec les superviseurs et les professeurs. Quant aux étudiants en zone rurale, comme M. Dreeshen l'a signalé, ils ont des difficultés à cause de la qualité médiocre du réseau, de leur situation socioéconomique — tout le monde n'a pas les moyens d'acheter les appareils électroniques nécessaires aux études — et d'un accès limité aux ressources obligatoires et payées par les étudiants. Ils n'ont pas accès à la bibliothèque, mais doivent néanmoins en payer les services.

À Universités Canada, avez-vous travaillé avec des groupes d'étudiants? Avez-vous un groupe de travail qui examine les répercussions sur les étudiants, l'incidence de la COVID sur leur vie et la façon dont les universités les aident à poursuivre leur parcours?

M. Philip Landon: Merci de la question.

Nous n'avons pas de groupe de travail, mais nous restons en contact étroit avec les associations étudiantes et leurs représentants nationaux pour discuter de cette question et de plusieurs autres. Je dirai en un mot que nous avons près d'une centaine d'établissements et qu'ils font de leur mieux sur bien des plans. Il arrive parfois qu'ils ne répondent pas aux attentes des étudiants, mais ils s'efforcent de le faire. Les universités sont à l'écoute de leurs étudiants.

Le nœud du problème, c'est que le coût de la fréquentation de l'université demeure le même. En fait, les coûts des universités ont augmenté: entretien des bâtiments, personnel et puis, maintenant, les nouveaux aménagements. Les coûts sont à la hausse. Toutes les universités au Canada s'efforcent d'offrir la meilleure expérience possible d'apprentissage en ligne, avec l'espoir d'accueillir de nouveau des étudiants dans leurs locaux dès septembre, et de reprendre les activités sur les campus au plus tôt, car c'est ce qui fait leur excellence.

M. Lloyd Longfield: Très bien, merci.

Ma prochaine question s'adresse à l'Université du Québec à Montréal.

Comme M. Landon vient de le dire à propos des coûts de fonctionnement de l'université, il faut du personnel de soutien, du personnel de nettoyage, des professeurs et des chercheurs, et dans différents secteurs, ce personnel est syndiqué. La plupart des universités sont financées conformément à des modèles provinciaux. Comment le gouvernement fédéral peut-il soutenir les universités sur le plan des salaires et des coûts de fonctionnement?

Ma question s'adresse aux témoins du Québec, mais si M. Landon ou quelqu'un d'autre veut intervenir, ce sera utile également.

[Français]

Mme Magda Fusaro: Je vous remercie d'avoir posé cette question.

En substance, il y a plusieurs façons d'y arriver, à commencer par les coûts de fonctionnement. Il est vrai que ces derniers sont répartis selon les diverses catégories d'employés. Les coûts de fonctionnement liés au personnel non enseignant sont structurellement financés par les inscriptions et les frais de scolarité. Par ailleurs, les « coûts » du personnel enseignant reposent bien sûr sur la même formule de financement, grâce aux inscriptions d'une part et aux subventions gouvernementales de l'autre.

Ensuite, il y a la recherche. De nombreux chercheurs des universités du Québec — dont la mienne en particulier — sont financés par le fédéral. Vous seriez d'ailleurs incroyablement étonnés de voir le nombre de chercheurs de l'Université du Québec à Montréal, ou UQAM, que finance le fédéral. Un des aspects qui pourrait être intéressant — et cela rejoint ce que je mentionnais dans la courte présentation — est la possibilité de soutenir la recherche par des programmes quelque peu différents, comme pour des chercheurs émergents ou des étudiants étrangers au postdoctorat.

Vous vous intéressez d'ailleurs beaucoup aux étudiants étrangers et je regardais les chiffres pendant que vous parliez. Chez nous, dans les trois cycles, le nombre de ces étudiants est en augmentation. À l'automne 2020, nous aurons plus d'étudiants étrangers que l'année passée. Il s'agit bien sûr de petites augmentations, et non de 400 nouveaux étudiants du coup, mais, au premier cycle, ce seront presque 500 nouveaux étudiants étrangers qui arriveront sur le campus.

• (1505)

[Traduction]

M. Lloyd Longfield: Merci. Cela aidera à mieux décrire dans notre rapport la complexité de la situation. Je vous suis reconnaissant.

Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à Mme Gray.

Vous avez cinq minutes.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Merci, madame la présidente.

Ma première question s'adresse à M. Landon, d'Universités Canada.

Étant donné que la COVID-19 a chassé la plupart des étudiants de leurs salles de classe, avez-vous entendu dire, vous qui représentez tant d'universités, que celles-ci envisagent d'agrandir leurs classes parce qu'elles ont été soumises à des restrictions à cause des dimensions des salles?

M. Philip Landon: C'est une très bonne question.

Je n'en ai pas entendu parler, mais l'idée est très intéressante. Peut-être certains de mes collègues en ont-ils eu vent, mais pas moi.

Mme Tracy Gray: J'ai une ou deux autres questions à poser.

Cela peut varier d'une université à l'autre, mais en moyenne, quel est le pourcentage moyen des frais de scolarité qui provient des étudiants étrangers?

M. Philip Landon: Je n'ai pas le chiffre sous les yeux. Cela varie effectivement, mais c'est plus de 20 %.

Mme Tracy Gray: Monsieur Landon, comme vous l'avez dit plus tôt, étant donné qu'un grand nombre d'étudiants étrangers risquent de ne pas venir au Canada cette année, pensez-vous que les universités les remplaceront par des étudiants canadiens? Entendez-vous dire que les universités combleraient par des étudiants canadiens les places laissées vacantes?

M. Philip Landon: Il n'y a jamais vraiment eu de calculs semblables.

Ce que nous avons appris, c'est que le nombre d'étudiants canadiens inscrits est semblable à celui des années précédentes, ce qui est une excellente nouvelle. Toutefois, les universités n'ont jamais refusé des étudiants canadiens pour pouvoir accueillir des étudiants étrangers. En fait, elles ont pris de l'expansion pour pouvoir accepter aussi bien des Canadiens que des étrangers.

Mme Tracy Gray: Avez-vous entendu dire que, s'il n'y a pas autant d'étudiants étrangers cet automne, des universités pourraient modifier leurs critères d'admission de façon à accepter un plus grand nombre d'étudiants canadiens pour ainsi faire le plein et accroître leurs revenus?

M. Philip Landon: Je n'ai pas entendu dire que les universités auraient apporté des changements de cet ordre.

Sur ce marché, d'habitude, les exigences d'admission font que les meilleurs étudiants sont acceptés et que, si la concurrence est moindre, un plus grand nombre d'étudiants sont admis. En fait, je n'ai pas entendu dire qu'il s'agissait là d'un problème ou d'une stratégie appliquée dans l'ensemble du Canada.

Mme Tracy Gray: Nous avons appris aujourd'hui que les coûts avaient augmenté, en grande partie à cause de la technologie. Tout le monde loge à la même enseigne. Qu'on soit dans les affaires ou dans le monde de l'éducation, tous ont vu les coûts augmenter à cause de la technologie, des mesures sanitaires et des différents problèmes attribuables à la COVID-19.

Avez-vous eu des échanges à ce sujet ou entendez-vous dire que les coûts sur les campus diminuent parce qu'il n'y a pas autant d'étudiants ou de professeurs sur place au quotidien?

M. Philip Landon: Il y a certainement eu des réductions de coûts dans tout le milieu universitaire. Il y a donc eu des mises à pied, ce qui a été une rude épreuve sur beaucoup de campus.

Mme Tracy Gray: Nous avons beaucoup entendu parler aujourd'hui du financement de la recherche et du bon travail qui s'est fait. Savez-vous si une partie des fonds de recherche...? Sont-ils assez stables? Ont-ils augmenté ou encore diminué pendant cette période? Avez-vous une idée de ce que l'avenir nous réserve?

• (1510)

M. Philip Landon: D'autres sont peut-être mieux placés que moi pour en parler, mais le gouvernement du Canada a bonifié le fonds de recherche pour permettre d'élaborer les stratégies liées à la COVID-19. Cela a été très utile. Dans bien des cas, les délais ont été repoussés, ce qui a également été très utile.

Mme Tracy Gray: Une dernière question rapide.

À propos des étudiants inscrits dans des disciplines dont la crise a fait ressortir l'importance, notamment les soins infirmiers, les sciences et la gestion de la chaîne d'approvisionnement, avez-vous entendu dire que des universités ont modifié leurs modèles pour tenir compte des secteurs qui ont vraiment pris de l'importance pendant cette période et où les besoins sont plus grands?

M. Philip Landon: Oui, je le pense. Les autres témoins ont donné des exemples de la façon dont les universités se sont assez bien adaptées pour répondre aux besoins de la collectivité, ce qui fait que les liens entre elle et les universités n'ont jamais été plus solides.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Jowhari. Cinq minutes.

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Merci, madame la présidente, et merci à tous les témoins.

Je vais interroger chacun des témoins à propos d'un aspect différent de la situation des étudiants étrangers. Je crois savoir que des dispositions ont été prises pour que les nouveaux candidats puissent participer en ligne, mais mon bureau et moi recevons beaucoup de réactions des étudiants étrangers qui habitent au Canada et font des études de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat. Certains d'entre eux en sont à leurs quatre premières années.

Ce que nous entendons dire, c'est qu'ils ont du mal à obtenir des fonds de leur pays d'origine. Par conséquent, ils peinent à se loger et à payer leurs livres, leur alimentation et leurs études. En ce moment, ils sont en proie à un stress intense, cherchant avant tout à payer leurs études, ce qui est leur priorité, quitte à faire des com-

promis sur d'autres plans. Par exemple, ils vivent à quatre, cinq ou six dans une seule pièce et mettent leurs livres en commun, ou bien ils sont incapables d'étudier.

La question que je pose à chacun des témoins est la suivante: comment les universités peuvent-elles soutenir ces étudiants étrangers et comment le gouvernement fédéral peut-il s'associer aux universités pour les aider à s'en sortir?

J'ai recueilli de l'information et des idées auprès d'eux, et je me ferai un plaisir de vous en faire part.

Si vous me le permettez, je vais commencer par M. Landon, d'Universités Canada. Comment pouvons-nous gérer ces difficultés?

M. Philip Landon: Merci beaucoup.

On espérait que les étudiants étrangers puissent toucher la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants. Ils n'ont pas pu. Ils sont passés entre les mailles du filet et n'ont eu droit à aucun soutien d'urgence pendant la pandémie.

Les universités disposent de fonds et de moyens pour aider les étudiants dans le besoin, mais ces programmes sont actuellement extrêmement sollicités. Les présidents et recteurs des universités peuvent vous expliquer comment chaque campus s'attaque à ce problème.

M. Majid Jowhari: Passons à M. McCauley.

Comment votre université peut-elle apporter de l'aide? Comment le gouvernement fédéral peut-il le faire?

Dr Ed McCauley: Nous avons environ 2 500 étudiants étrangers permanents, dont beaucoup ont décidé de rester pour poursuivre leurs études pendant la pandémie de COVID-19 parce qu'ils voulaient s'avancer.

Je n'ai pas entendu parler de cas précis d'étudiants étrangers qui se seraient présentés à nos bureaux pour parler de leurs difficultés, mais, pour reprendre les propos de Philip Landon, nous avons de nombreuses approches différentes, à l'Université de Calgary, pour aider les étudiants dans le besoin: soutien en santé mentale, soutien économique, etc.

Un élément important, en ce qui concerne le gouvernement fédéral, c'est que, grâce au financement de la recherche et à sa pérennité, de nombreux étudiants — des étudiants étrangers, en particulier ceux des cycles supérieurs — reçoivent des subventions et des bourses. Ce soutien les aide vraiment à assumer leurs frais de subsistance et s'ajoute à ce qu'ils touchent à l'université pour leurs tâches d'enseignement et autres.

• (1515)

M. Majid Jowhari: Passons rapidement à l'Université du Québec. Il y a des recommandations à faire connaître et dont je voudrais faire état publiquement.

Monsieur Martel, vous avez la parole.

[Français]

M. Denis Martel: Bien sûr, dans un petit établissement en région comme le nôtre, 500 étudiants étrangers, c'est un effectif assez important. L'Université a mis en place des mesures pour les accompagner. La communauté régionale est très sollicitée et répond assez bien par le truchement de la fondation de l'Université pour pouvoir les aider. Le fédéral pourrait apporter son soutien en transférant certains fonds dans des organismes communautaires de la région, qui sont là pour appuyer ces étudiants. Ce pourrait être une piste de solution intéressante.

[Traduction]

M. Majid Jowhari: Merci.

Il me reste une dizaine de secondes.

Les universités peuvent-elles envisager d'offrir une partie des chambres inutilisées de leurs résidences, qui sont vides en ce moment, pour aider ces étudiants, et songer à accorder des délais plus longs aux étudiants étrangers, pendant une ou deux sessions, pour le paiement de leurs frais de scolarité, étant entendu qu'ils s'engageraient à acquitter cette dette? Leurs familles éprouvent également des difficultés à cause de la pandémie de COVID-19.

Je vous remercie de votre obligeance, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup.

Malheureusement, votre temps de parole est écoulé.

Nous allons maintenant passer à M. Simard.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Ma question s'adresse à Mme Fusaro.

Madame Fusaro, dans votre présentation, si je ne m'abuse, vous avez parlé de trois mesures ou de trois recommandations qui pourraient être mises en place pour mieux soutenir le réseau de l'Université du Québec dans la perspective d'une sortie de crise. Pouvez-vous nous en parler?

Mme Magda Fusaro: Je vous remercie de votre question.

La première mesure proposée dans le mémoire que nous avons déposé vise finalement à investir dans la diffusion, la concertation, et surtout, dans les partenariats de recherche. Peu d'entre vous ont posé cette question, et c'est normal, mais la recherche est constituée de partenariats avec le milieu et beaucoup avec les entreprises aussi. Vous seriez surpris de savoir que les universités collaborent énormément avec les entreprises. Ce sont des écosystèmes de recherche. Les chercheurs ne travaillent pas dans une seule université. Il est donc vraiment important de soutenir des initiatives qui sont interuniversitaires, intermilieux et interpartenaires.

La seconde mesure concerne les programmes. Comme je l'ai mentionné, le gouvernement fédéral finance la recherche, et le fait que la recherche soit concentrée au sein de certaines universités, et uniquement certaines ayant une faculté de médecine, est dommageable pour l'ensemble du Canada. Mon collègue M. Martel l'a démontré pour ce qui est des régions, et je peux le démontrer pour ce qui est de Montréal, qui est une région également. Il y a une nécessité de diversifier la recherche, c'est vraiment ce que le rapport Naylor a démontré. Plus la recherche est diversifiée, plus l'ensemble de la

population peut en bénéficier. Cela n'a l'air de rien, mais il n'est pas nécessaire d'investir des millions de dollars de plus; il faut mieux répartir cet argent entre des programmes innovants et des équipes de recherche émergentes. Ce sont toujours les mêmes équipes qui obtiennent le financement, d'où la concentration. C'est ce que nous voulons démontrer. En diversifiant cela et en donnant des montants d'argent à tout le monde, il y a de l'entraide.

Quelqu'un a posé une question, tout à l'heure, sur le partenariat avec les milieux. Nous sommes très ancrés dans les milieux. Les universités répondent à un vrai problème. En recherche fondamentale aussi, elles contribuent à la communauté, et la communauté innove avec elles.

Finalement, la troisième mesure touche la technologie numérique. Vous en avez parlé. Un peu partout au Canada, il y a effectivement encore des zones où l'accès aux ressources, quelles qu'elles soient, est difficile. L'accès est difficile, tout simplement. Il faut donc développer la technologie numérique. Ce serait intéressant. On parle beaucoup des étudiants à distance, mais il y en a qui sont présents dans nos campus, dans le respect de toutes les normes de sécurité et de santé publique adéquates, bien évidemment. Cela étant dit, on peut y être présent tout en ayant besoin de la technologie numérique.

J'espère avoir répondu à votre question.

M. Mario Simard: Je vous remercie beaucoup.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Nouvelle série de questions. Ce sera d'abord M. Masse.

Vous avez deux minutes et demie.

M. Brian Masse: Merci, madame la présidente.

Je voudrais si possible revenir à M. Landon pour avoir une idée générale de la situation des universités sur le plan des besoins essentiels en infrastructure et de l'écologisation. Il y a aussi le logement. Y a-t-il un répertoire? Comme il n'y aura peut-être pas autant d'étudiants qui rentreront...

Ma fille est inscrite à l'Université NSCAD, et elle y reste parce qu'elle ne veut pas revenir par avion et pour toutes sortes de raisons. Elle est plus en sécurité là-bas. Certains de ses camarades de classe restent là-bas aussi. Certains rentreront, mais ils seront moins nombreux.

Y a-t-il une possibilité de ce côté? Par exemple, on pourrait peut-être rénover les résidences d'un certain âge et d'autres logements qui ne sont pas nécessairement aux normes: réduction des émissions de gaz à effet de serre ou logements plus sécuritaires conçus pour les défis à venir comme celui de la crise actuelle. De toute évidence, nous pourrions élargir ce programme, ou un scénario semblable pourrait émerger auquel nous ne nous attendons pas.

Y a-t-il une occasion à saisir, puisque la population étudiante est réduite, pour apporter des améliorations audacieuses et novatrices pour nos universités, sur les campus ou alentour?

• (1520)

M. Philip Landon: Oui, absolument. Je crois avoir expliqué dans ma déclaration liminaire que nos universités ont des projets prêts à démarrer d'une valeur de 7 milliards de dollars. La dernière fois qu'il y a eu un fonds d'infrastructure, il y a quelques années, nous avons été en mesure de construire l'infrastructure — l'infrastructure verte — en trois ans, dans le respect des délais, et d'une manière qui a aidé à moderniser les universités.

Ces fonds seraient maintenant utiles pour passer au numérique et rénover de vieux bâtiments dont l'entretien a connu des retards. Le moment serait bien choisi pour investir dans l'efficacité énergétique, la modernisation et l'écologisation de l'infrastructure.

Les universités sont tout à fait prêtes à passer à l'action et elles ont besoin de ces fonds pour entrer de plein pied dans le XXI^e siècle.

M. Brian Masse: Merci.

Je sais, madame la présidente.

Je viens de recevoir un carton jaune et je ne veux pas en recevoir un rouge, alors je vous remercie.

La présidente: Désolée. Cela ne me plaît vraiment pas.

Nous allons maintenant passer à la troisième série de questions.

La première question revient à M. Patzer. Vous avez cinq minutes.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, madame la présidente.

Je vais au préalable proposer ma motion présentée à la dernière séance:

Que, dans le cadre de son étude sur la réponse canadienne à la pandémie du COVID-19, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie invite Daniel Therrien, commissaire à la protection de la vie privée du Canada, à témoigner au sujet du développement et du fonctionnement continu de l'application de recherche des contacts récemment publiée.

La présidente: Nous sommes saisis d'une motion. Le débat est ouvert.

Le député Erskine-Smith a levé la main.

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Oui, si cela fonctionne... Ma connexion risque de flancher.

L'amendement que je propose vise à remplacer l'expression « recherche des contacts » par « notification d'exposition », parce qu'il s'agit en fait d'une application non pas de dépistage des contacts, mais de notification d'exposition. Je propose donc que nous remplaçons les mots « recherche des contacts » par « notification d'exposition », pour que ce soit clair et précis.

La présidente: Nous sommes saisis d'un amendement. Débat sur l'amendement.

Monsieur Patzer, vous avez la parole.

M. Jeremy Patzer: Je dirai rapidement que l'amendement me convient. Il est bon.

La présidente: D'autres interventions au sujet de l'amendement?

Nous allons passer au vote par appel nominal sur l'amendement à la motion, et je vais céder la place au greffier.

M. Brian Masse: Pourriez-vous relire le texte?

La présidente: Certainement. En français, la motion dit:

Que, dans le cadre de son étude sur la réponse canadienne à la pandémie du COVID-19, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie invite Daniel Therrien, commissaire à la protection de la vie privée du Canada, à témoigner au sujet du développement et du fonctionnement continu de l'application de...

Je vais vérifier auprès de M. Erskine-Smith. Je n'ai pas le bon libellé. Il ne s'agissait pas de « recherche de contacts », mais de...

M. Nathaniel Erskine-Smith: « Notification d'exposition ».

La présidente: Merci. C'est donc « application de notification d'exposition récemment publiée ».

Je cède maintenant la parole au greffier pour le vote par appel nominal.

(L'amendement est adopté par 11 voix contre 0. [Voir le Procès-verbal])

• (1525)

La présidente: Je crois que nous devons nous prononcer sur la motion même. Je vais donc demander au greffier de se charger du vote par appel nominal sur la motion originale modifiée.

(La motion modifiée est adoptée par 11 voix contre 0. [Voir le Procès-verbal])

La présidente: Sur ce, monsieur Patzer, je vous redonne la parole pour vos questions.

M. Jeremy Patzer: Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci à tous d'avoir patienté pendant que nous réglions cette question rapidement.

Je vais commencer par M. Landon. Nous n'avons aucun représentant des étudiants aujourd'hui, mais je veux quand même poser une question au sujet de l'appui du gouvernement aux étudiants canadiens. La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants a lancé une pétition disant que le programme de Bourse canadienne pour le bénévole étudiant, de 912 millions de dollars, était vicié dès le départ. Elle critique sévèrement le programme, jugé peu pratique et peu utile pour les étudiants.

Je voudrais d'abord savoir si le gouvernement fédéral a consulté les universités au sujet de la valeur de ce programme.

M. Philip Landon: Pas que je sache.

M. Jeremy Patzer: D'accord. Pensez-vous que les universités ou les étudiants auraient envisagé ou proposé cette idée de leur propre chef?

M. Philip Landon: Très probablement, oui. L'idée que les étudiants soient rémunérés pour leur travail bénévole aurait pu venir des étudiants eux-mêmes.

M. Jeremy Patzer: D'accord. Si je pose la question, c'est que nous avons déjà un programme qui s'appelle Emplois d'été Canada. Dans ma circonscription en particulier, les entreprises et les groupes qui n'ont pas reçu de fonds sont plus nombreux que ceux qui en ont obtenus. Les étudiants engagés dans ces diverses entreprises ont donc été moins nombreux que ceux qui ne l'ont pas été.

Des programmes qui existaient déjà, comme Emplois d'été Canada, ou d'autres dispositions, n'auraient-ils pas été plus efficaces comme moyen d'aider les étudiants touchés par la COVID à poursuivre leurs études?

M. Philip Landon: Le gouvernement envisageait diverses mesures pour aider l'ensemble des étudiants à affronter leurs difficultés. Il y a eu aussi un certain nombre de mesures. La Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants a été très utile. Il m'est difficile de me prononcer sur la valeur d'une mesure donnée par rapport à celle des autres.

M. Jeremy Patzer: D'accord.

Beaucoup d'étudiants craignent fort d'avoir du mal à trouver un emploi après avoir décroché leur diplôme. Dans quelle mesure la COVID a-t-elle limité les débouchés pour les diplômés des universités?

M. Philip Landon: C'est vraiment une question d'actualité. Il faut interroger les données macroéconomiques sur l'ensemble de l'économie. Les défis en matière d'emploi seront les mêmes pour les étudiants, les nouveaux diplômés et peut-être encore plus pour l'ensemble de l'économie.

C'est pourquoi nous tenons beaucoup au renforcement et au renouvellement des compétences des étudiants et des diplômés et, à long terme, des Canadiens qui cherchent à adapter leur éducation à la nouvelle économie au fil du temps. Un certain nombre de mesures pourraient être utiles à cet égard.

M. Jeremy Patzer: Voudriez-vous expliciter?

M. Philip Landon: Bien sûr. Nous voudrions par exemple que les universités reçoivent des fonds pour adapter leurs programmes aux nouveaux besoins. Nous constatons qu'il y a de vrais débouchés dans les domaines de la cybersécurité, des communications et des soins de santé. Nous voulons nous assurer que les universités sont préparées et équipées pour offrir rapidement ces programmes aux étudiants et aux diplômés au fur et à mesure.

• (1530)

M. Jeremy Patzer: Trouvez-vous que la large bande que les universités peuvent utiliser est suffisante pour qu'elles puissent offrir davantage d'apprentissage en ligne, et pour que l'expérience d'apprentissage sur le campus s'améliore à la faveur d'une numérisation améliorée?

M. Philip Landon: Vous parlez de la large bande au sens littéral, pas d'une bande figurative.

M. Jeremy Patzer: Oui.

M. Philip Landon: Effectivement, nous avons tous besoin de plus de services à large bande, et nous en avons aussi besoin dans les collectivités rurales. Je pense que c'est absolument essentiel pour le pays.

M. Jeremy Patzer: Vous avez tout à fait raison.

Est-ce que vous ou vos membres vous préparez à l'évolution probable de l'économie pendant et après la COVID? Quelle est la situation du côté des métiers exigeant un niveau d'instruction postsecondaire?

M. Philip Landon: Nous réfléchissons actuellement à ce que seront les 10 prochaines années. Une grande partie des valeurs de l'université demeurent les mêmes — la pensée critique, la recherche, l'innovation, la formation des dirigeants de l'avenir —, mais certains des marchés de l'emploi qui y sont liés changent et se transforment, et les universités cherchent toutes le meilleur moyen de se remettre de cette pandémie.

M. Jeremy Patzer: Je comprends.

Rapidement, en quoi les restrictions imposées aux universités canadiennes sont-elles comparables à celles qui sont imposées aux États-Unis ou dans d'autres pays?

M. Philip Landon: C'est un peu difficile pour moi de faire des commentaires à ce sujet. Je dirais que nos universités, tout comme notre pays, ont adopté une approche prudente et axée sur les données, en mettant la science et la santé au premier plan, probablement plus que nos voisins du Sud. Pour ce qui est des pays européens, je ne suis pas très sûr.

M. Jeremy Patzer: Merci. Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Patzer.

La parole est maintenant au député Erskine-Smith.

Vous avez cinq minutes.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Merci, madame la présidente.

Tout d'abord, je tiens à souligner, compte tenu des nouvelles du jour, qu'il est intéressant que le Bureau de la concurrence mène une enquête, parce que, en juin 2019, notre comité international sur les mégadonnées et la protection des renseignements personnels, auquel se sont joints des parlementaires d'autres pays, a convoqué Amazon, à qui nous avons posé des questions. Dans mon souvenir, c'est probablement Raj Saini qui a posé les questions les plus précises sur les enjeux liés à la concurrence d'Amazon à l'époque. Il est intéressant que le Bureau de la concurrence s'en occupe. Il serait utile que le Comité se penche sur cette question, et peut-être qu'il envisage plus généralement de consolider nos lois sur la concurrence dans la foulée, compte tenu des dernières réunions.

Ma première question porte sur la stratégie de protection de la PI.

Le 24 mai, Natalie Raffoul et Jim Hinton ont écrit dans le *Globe*: « Le fait que les Canadiens paient les travaux de recherche d'entreprises étrangères est un problème systémique bien connu, notamment en ce qui a trait aux technologies à valeur stratégique, comme la 5G et l'intelligence artificielle. » Ils donnent notamment l'exemple suivant: « Le financement public par le biais du financement d'experts de l'Université Dalhousie a contribué à une foule d'inventions brevetées qui sont à la base de la nouvelle batterie d'un million de milles de Tesla. » Ils dénoncent ce qu'ils appellent une « maladie unique », à savoir la « propension des contribuables canadiens à financer et à créer des idées que d'autres pays commercialisent ».

J'aimerais connaître le point de vue de M. Landon à ce sujet. Je sais qu'une grande partie de ce travail relève en fin de compte de l'administration provinciale et que le gouvernement de l'Ontario a récemment pris des mesures, mais j'aimerais savoir si vous avez une idée des mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre à cet égard.

M. Philip Landon: Merci beaucoup.

Les stratégies et les politiques en matière de PI forment un écosystème assez complexe dans les universités canadiennes. Sur certains campus, la PI appartient au créateur, à l'étudiant ou au professeur. Dans d'autres universités, elle appartient à l'établissement. Il y a, dans chaque cas, des avantages et des inconvénients quant à la valeur que prend finalement la PI.

Ce que nous souhaitons surtout, entre autres, c'est davantage de soutien pour la mobilisation du savoir au Canada. Nous ne faisons pas aussi bien que nous le pourrions, c'est-à-dire traduire la propriété intellectuelle, traduire les idées dans les collectivités locales et dans l'économie locale. Nous réclamons la création d'un fonds pour la mobilisation du savoir, semblable à ce qui se fait actuellement au Royaume-Uni et qui aiderait les universités canadiennes à collaborer étroitement avec les marchés locaux, aussi bien sociaux qu'économiques, pour traduire leur travail en produits viables et en épanouissement économique.

Certains autres recteurs et présidents souhaiteront peut-être vous donner des détails sur les politiques de leurs campus en matière de PI.

• (1535)

M. Nathaniel Erskine-Smith: Compte tenu de ces commentaires, qui renvoient à des stratégies différentes dans différentes universités — et vous avez évidemment parlé du Royaume-Uni —, j'aimerais adresser la question suivante à chacun d'entre vous, en commençant par M. Martel, puis M. McCauley et M. Landon: au Canada, quelles sont les pratiques exemplaires auxquelles vous aimeriez que les gouvernements fédéral et provinciaux s'intéressent pour circonscrire les pratiques et normes à mettre en vigueur?

À l'échelle internationale, pourriez-vous nous indiquer une pratique exemplaire que nous pourrions également examiner?

Dr Ed McCauley: Je peux peut-être commencer.

Comme l'a expliqué M. Landon, l'écosystème de nos établissements est vraiment complexe. À l'Université de Calgary, notre politique attribue la propriété intellectuelle à l'inventeur, parce que cela encourage l'innovation. Notre université a adopté ces mécanismes de soutien pour permettre aux chercheurs individuels — qu'il s'agisse d'étudiants, de professeurs ou de membres du personnel qui ont des idées — de mobiliser leur sens de l'innovation le plus rapidement possible. Il s'agit de conjuguer la PI et l'écosystème d'innovation pour appuyer cette mobilisation et offrir des stimulants permettant d'attirer des capitaux pour faire avancer ces idées, qu'elles aient une finalité lucrative ou non.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Quelqu'un a-t-il quelque chose à ajouter?

[Français]

M. Denis Martel: Oui, j'aimerais ajouter un commentaire.

Il faut revoir une grande partie du système actuel, tout au moins au Québec et certainement dans l'ensemble du Canada. La propriété intellectuelle, c'est un élément complexe et difficile. En matière d'innovation sociale, technologique ou biomédicale, la sensibilité ne sera pas nécessairement la même dans tous les secteurs de recherche. Il faut avoir un modèle un peu plus flexible que ce qui existe actuellement, lequel variera en fonction du type d'innovation que l'on peut faire.

Mme Magda Fusaro: Si je peux me permettre d'intervenir, le Canada est avant-gardiste dans ses réformes sur la Loi sur le droit d'auteur, mais la dernière réforme n'a pas été achevée. Les universités ont contribué au processus, et Universités Canada a produit des mémoires.

La Loi s'apparente à une œuvre inachevée: elle a été revue, mais il faudrait maintenant terminer le travail.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Madame Gray, vous avez cinq minutes.

Mme Tracy Gray: Merci, madame la présidente.

J'aimerais poser une question à tous nos témoins d'aujourd'hui. Un certain nombre d'étudiants de ma circonscription m'ont parlé de santé mentale et de socialisation, et du fait que l'apprentissage à la maison et l'éloignement de leur classe et de leurs pairs, ainsi que la réduction des activités parascolaires, peuvent avoir une incidence sur leur aptitude à réussir. Quelles mesures tous les témoins ici présents ont-ils prises dans leurs établissements respectifs pour aider les étudiants à maintenir leur santé mentale et leurs liens sociaux, aussi bien pendant la pandémie que par la suite?

Nous allons commencer par Mme Fusaro.

[Français]

Mme Magda Fusaro: C'est une excellente question. En fait, nous avons multiplié les initiatives en offrant notamment des cafés virtuels, des rencontres virtuelles, des mentorats, des tutorats et des assistanats. Nous avons donc facilité toutes les formes d'accompagnement qui permettraient aux étudiants de bénéficier de l'aide, soit de leurs professeurs enseignants, soit de leurs collègues de différents groupes.

Toutefois, cela n'a pas été suffisant, parce que c'est d'une aide psychologique dont les étudiants ont principalement eu besoin. Autrement dit, le nombre de demandes de consultations psychologiques a littéralement explosé aux mois de mars, avril et mai. Nos efforts se sont donc surtout concentrés, dans un premier temps, sur l'augmentation des services accessibles à distance, les consultations se déroulant de cette manière.

De plus, comme vous le savez, nous devons réagir en temps réel: il fallait constamment tenir compte de l'évolution de la situation et proposer des services qui y étaient adaptés. Nous avons par la suite proposé des offres d'intégration. À l'automne, c'est également dans ce sens que nous allons en ajoutant un peu d'activités en présentiel. Je dis un peu, car Montréal est quand même un endroit fermé où il y a beaucoup plus de cas qu'ailleurs, alors nous faisons très attention afin de ne pas provoquer une recrudescence du virus, bien évidemment.

[Traduction]

Mme Tracy Gray: Parfait, merci.

Monsieur Ratto, vous avez la parole.

M. Matt Ratto: Mes responsabilités sont moins importantes, je crois, que celles de beaucoup des personnes ici présentes, qui s'occupent évidemment de beaucoup plus d'étudiants. Dans ma propre faculté et dans le programme de baccalauréat que j'ai dirigé jusqu'à récemment, nous nous sommes efforcés de communiquer individuellement avec la plupart des étudiants. Je dirige principalement une faculté de deuxième cycle. Notre cohorte de premier cycle est très petite; nous n'avons eu que 15 étudiants cette année. C'était la première année. Nous avons été plutôt à l'abri de ces problèmes globaux.

Nous avons cependant constaté que les problèmes de santé mentale auxquels beaucoup d'étudiants étaient confrontés sont plutôt liés à des questions concrètes. Nous nous sommes rendu compte qu'ils s'inquiétaient surtout de leurs plans d'apprentissage intégré au travail. Nous avons redoublé d'efforts et consacré des ressources à ce type d'apprentissage et nous avons veillé à ce que tous nos étudiants aient accès à des programmes d'alternance travail-études et à d'autres forums qui les aident vraiment. Nous avons constaté que ces mesures, dans l'ordre du monde réel, permettaient de résoudre plus de problèmes que si nous nous étions contentés de trouver des solutions aux seuls problèmes de santé mentale.

● (1540)

Mme Tracy Gray: Excellent, merci.

Monsieur McCauley, allez-y.

Dr Ed McCauley: Comme mes collègues, nous avons aussitôt augmenté considérablement le soutien en santé mentale, non seulement pour nos étudiants canadiens, mais aussi pour nos étudiants étrangers. Environ 500 étudiants étrangers ont décidé de rester pour terminer leurs études, et nous voulions nous assurer qu'ils obtiendraient les services nécessaires.

Ce qui m'a le plus impressionné, c'est la façon dont nos étudiants eux-mêmes, nos étudiants de premier et deuxième cycles, se sont spontanément regroupés pour organiser des danses sur Zoom, des pièces de théâtre sur Zoom et d'autres choses du même genre. Nous avons essayé de faire en sorte qu'ils aient les ressources nécessaires pour communiquer et s'entraider.

Mme Tracy Gray: Merci.

Monsieur Landon, avez-vous quelque chose à ajouter pour les universités que vous représentez?

M. Philip Landon: Peut-être que M. Martel pourrait répondre. Je n'ai vraiment rien à ajouter. Je pense qu'on vient de donner un très bon aperçu de ce qui se passe sur les campus.

Mme Tracy Gray: Excellent. Merci.

Dans le même ordre d'idées, est-ce que quelqu'un peut nous dire aujourd'hui... S'il y avait des ressources ou des programmes externes différents, à quoi ressembleraient-ils? À votre avis, quel est le plus grand besoin... qui pourrait faciliter les choses en l'occurrence?

Je pose la question à quiconque veut intervenir.

Dr Ed McCauley: Comme je l'ai dit tout à l'heure — je sais que M. Landon en a parlé, de même que les représentants d'Universités Canada et d'U15 —, les possibilités d'apprentissage intégré au travail seraient actuellement très utiles, tout comme le perfectionnement de ceux qui le souhaitent, sous la forme, par exemple, de microcompétences permettant de transformer effectivement leur parcours de vie ou leur parcours professionnel. Je pense que ce genre de programme serait très utile.

Mme Tracy Gray: Merci. Je pense que nous n'avons plus de temps.

La présidente: Malheureusement.

Passons à M. Ehsassi.

Vous avez cinq minutes.

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci beaucoup à tous les témoins de marque que nous avons eu l'occasion d'entendre aujourd'hui.

Je vais commencer par M. Ratto, de l'Université de Toronto. Monsieur Ratto, j'aimerais revenir à la question que la députée Lambropoulos avait commencé à vous poser. Vous vous êtes étendu sur le fait que l'innovation s'inscrit souvent dans des contextes qui peuvent être atypiques ou différents. Compte tenu de votre passion pour la collaboration entre les universités et les collectivités, que faudrait-il, selon vous, pour les universités s'assurer qu'elles peuvent tirer parti d'une collaboration plus étroite avec les collectivités voisines?

M. Matt Ratto: Je suis convaincu que les universités pourraient mieux appuyer et valoriser les formes de recherche qui donnent des résultats directs dans la collectivité. Comme d'autres de mes collègues du système universitaire l'ont déjà dit, la collaboration communautaire est très valorisée à l'université. Je le pense aussi, mais les résultats directs qui y sont liés ne sont pas nécessairement valorisés.

J'aimerais que les universités s'intéressent plus à ces relations et aux résultats tout comme elles soutiennent de plus en plus l'entrepreneuriat et l'innovation dans le secteur privé. Par exemple, il serait très utile de créer des centres ou des ressources spécifiques sur le campus pour permettre aux professeurs et aux membres des collectivités de se rencontrer et de s'engager ensemble dans la création concrète de... ou, comme l'a dit M. Masse, que cette production donne des résultats concrets.

M. Ali Ehsassi: Merci.

À votre avis, y aurait-il une université notable qui baliserait bien ces éléments et encouragerait ses professeurs et ses étudiants dans ce sens?

● (1545)

M. Matt Ratto: Aucune au Canada, je le crains. Je crois qu'il y a, aux États-Unis, des universités qui ont le privilège d'avoir des antécédents de longue date à cet égard et qui, bien souvent, s'attachent à créer pour les étudiants des expériences visant vraiment à créer du bien commun, notamment grâce à des programmes d'ingénierie ayant pour finalité des résultats concrets. Je pense en particulier ici au Collège Olin. C'est un petit collège technique très orienté vers des résultats pour le bien commun.

M. Ali Ehsassi: Merci beaucoup.

Je voudrais aborder un autre problème, monsieur Landon, si vous le permettez. On nous a dit qu'il y a une forte recrudescence d'étudiants canadiens décidés à reporter leurs études pour cette année scolaire. Avez-vous une idée des chiffres et de leur incidence sur les universités canadiennes?

M. Philip Landon: Nous ne savons pas vraiment. En fait, cette inquiétude remonte plus loin. Actuellement, il semble que les inscriptions d'étudiants canadiens se stabilisent très bien, mais c'était effectivement un souci au début de l'année.

Ce qui s'est passé pendant la session d'été, c'est surtout que les étudiants ont estimé qu'ils pouvaient partir. Nous nous sommes tous demandé ce qui allait se passer au cours des trois prochains mois. Cela nous préoccupe un peu moins. Il y a encore des étudiants qui veulent reporter, peut-être d'un an, ou suivre seulement quelques cours, mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, il est difficile d'évaluer la situation tant que nous n'aurons pas tous les chiffres concernant les inscriptions, c'est-à-dire probablement vers octobre.

Pour l'instant, concernant les étudiants canadiens, les chiffres sont bons. Ils varient de façon intéressante, ce qui n'était pas le cas auparavant. En Ontario, par exemple, il y a des écoles où les inscriptions débordent, tandis que d'autres en ont peu par rapport aux années antérieures. Je ne veux pas trop spéculer sur les raisons de cette situation, mais le nombre total d'étudiants canadiens inscrits semble raisonnablement bon cette année.

M. Ali Ehsassi: J'invite les autres témoins à s'exprimer.

Monsieur McCauley, comment les choses se sont-elles passées dans votre université? Si des étudiants ont décidé de reporter la suite de leurs études, quel en sera l'impact sur les résultats financiers de votre université?

Dr Ed McCauley: Ce n'est pas notre cas jusqu'ici. Nous avons des mécanismes permettant aux étudiants de reporter la suite de leurs études, même s'ils ont commencé leur programme, pour leur garantir qu'ils pourront continuer.

Les universités sont confrontées au défi de planifier en fonction de toutes ces éventualités. Nous faisons des plans en fonction aussi bien d'une augmentation des inscriptions que d'une baisse des inscriptions, mais nos coûts restent relativement fixes. Nous devons affronter l'incertitude et trouver le moyen de rester productifs pour assurer une excellente expérience aux étudiants.

M. Ali Ehsassi: Merci.

[Français]

La présidente: Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Mario Simard: Je vous remercie, madame la présidente.

J'aimerais poser une question à M. Martel et à Mme Fusaro sur la recherche partenariale. On sait qu'en temps de ralentissement économique, généralement, la première chose qui est laissée de côté par les entreprises, ce sont les sommes accordées à la recherche.

Comme beaucoup de recherches se font en partenariat avec des entreprises et que les sommes investies sont quand même élevées — parfois, il peut s'agir du tiers de l'ensemble des ressources d'un programme de recherche —, à votre connaissance, y a-t-il des recherches qui sont mises en péril par cette situation? Qu'est-ce qui pourrait être mis en place par le gouvernement pour soutenir particulièrement la recherche partenariale?

Mme Magda Fusaro: Monsieur Simard, vous avez entièrement raison. D'ailleurs, des fonds d'urgence ont été mis en place par les organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux pour pallier momentanément la situation.

Vous avez parlé de recherches partenariales avec des industries et des entreprises. Je me permettrais d'ajouter que cela se fait également avec les gouvernements. Les gouvernements et nous sommes de très grands partenaires de recherche.

Tout à l'heure, mon collègue de Toronto parlait de visières. De notre côté, nous avons fait des masques, que nous avons mis en distribution publique grâce à des imprimantes 3D. Mon collègue de l'Abitibi va vous donner d'autres exemples. Nous avons apporté notre aide, et je précise que nous avons donné ces masques, bien évidemment. Ce n'était même pas un effort; nous l'avons fait avec grand plaisir pour aider l'ensemble de la communauté, qui en avait vraiment besoin.

Débloquer des sommes est une chose, mais permettre le maintien des subventions dans le temps est très important. Une subvention a

un début et une fin. Il serait fondamental de dire que, compte tenu de la COVID-19, les universités n'ont pas pu faire la recherche et que le gouvernement prolonge le terme de la subvention sans pénalité pour les chercheurs. Cela serait une mesure.

Il s'agirait aussi de déployer des mesures pour les étudiants, parce que la recherche se fait en équipe. Quand on parle de la recherche, cela ne comprend pas seulement le chercheur principal, mais une équipe composée d'étudiants de deuxième et de troisième année, d'étudiants au postdoctorat et de collègues.

Monsieur Martel, je suis désolée d'avoir pris tout le temps. Je vous laisse ajouter quelque chose.

• (1550)

M. Denis Martel: Effectivement, la recherche partenariale est extrêmement importante. Elle l'est partout dans les universités, mais notamment dans les milieux ruraux, où l'on travaille avec des organisations qui sont parfois de grandes entreprises.

Chez nous, il est question du secteur minier. Ce dernier a renouvelé, pour les sept prochaines années, une entente de recherche partenariale en pleine période de crise liée à la COVID-19, parce que c'est un secteur en plein essor. Il suffit de regarder le prix de l'or par les temps qui courent. Il est en plein essor. Par contre, il y a d'autres secteurs, comme la foresterie et l'agriculture, où c'est plus difficile. C'est donc variable selon les secteurs.

M. Mario Simard: Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Passons maintenant à M. Masse.

Vous avez deux minutes et demie.

M. Brian Masse: Merci, madame la présidente.

Je ne veux pas ignorer les autres témoins, mais je vais en choisir un seul pour l'instant. M. Martel était en train de parler; je lui donnerai donc la parole ensuite. S'il nous reste du temps, j'inviterais Mme Fusaro et M. McCauley à intervenir rapidement, eux aussi.

Que pensez-vous personnellement de ce que sera la qualité de l'éducation à la sortie de cette crise et quelle valeur, selon vous, les secteurs privé et public accorderont-ils à un diplôme obtenu pendant la pandémie de COVID-19, puisque la plupart des cours sont offerts en ligne. Je suis simplement curieux de savoir si vous y avez réfléchi.

Merci, madame la présidente.

[Français]

M. Denis Martel: Dans une région comme la nôtre, qui s'étend sur un vaste territoire et dont la population est peu dense, c'est par obligation que nous faisons de la formation à distance depuis presque 40 ans pour offrir nos programmes à l'ensemble de la population. La grande qualité de notre formation est reconnue dans la région et partout au Québec, voire dans le monde puisque nous avons noué des collaborations un peu partout. Je ne vois pas de difficultés pour nous, parce que nous avons cette expertise. C'est difficile pour les établissements qui ont été obligés de réagir plus rapidement. La force du réseau de l'Université du Québec, c'est que nous avons mis en commun, entre nous, les bonnes méthodes, les bonnes façons de travailler. Je vous assure de la qualité de la formation que l'on peut faire à distance ou autrement qu'en présentiel.

[Traduction]

M. Brian Masse: Je ne sais pas s'il reste du temps, mais Mme Fusaro...

Dr Ed McCauley: Nous offrons beaucoup de programmes en ligne menant à un diplôme. Il faut cependant rappeler que tout le monde reconnaît que l'expérience canadienne est très, très importante. Il est vraiment très important que des étudiants du monde entier viennent au Canada et qu'ils viennent de différentes régions du Canada pour se doter d'une expérience canadienne. Il y a d'énormes discussions sur la marchandisation de l'éducation dans le monde, mais ce que nous valorisons, c'est l'expérience canadienne.

M. Brian Masse: Merci.

Madame Fusaro, vous avez le temps de répondre brièvement.

[Français]

Mme Magda Fusaro: En fait, je pense que mon collègue a tout dit. Je pourrais peut-être ajouter un élément quant à la pertinence, mais tout a vraiment été mentionné. Vous avez raison quand vous

mentionnez que les étudiants viennent au Canada. Il y en a beaucoup qui viennent au pays, notamment au Québec. Nous sommes privilégiés, car nous avons une très belle diversité d'étudiants. Il faut continuer à les accueillir; c'est un ensemble de richesses pour toutes et tous.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup. C'est la fin de notre troisième série de questions.

Je remercie tous les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui. Nous avons eu d'excellents témoignages et d'excellentes questions. Je pense que ce sera très utile pour notre rapport sur la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19. Merci beaucoup de votre aide.

Voilà qui met fin à la séance d'aujourd'hui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>